



AVIS

AUX

ORDRES PRIVILÉGIÉS.

SECONDE PARTIE.

AVIS
AUX
ORDRES PRIVILÉGIÉS,

DANS LES DIVERS ETATS DE L'EUROPE, TIRÉ DE LA NÉCESSITÉ, DANS LE SENS PROPREMENT DIT, D'UNE RÉVOLUTION GÉNÉRALE DANS LE PRINCIPE DU GOUVERNEMENT.

PAR

JOËL BARLOW.

SECONDE PARTIE.

Si j'ai mal parlé, fai voir ce que j'ai dit de mal. J.

PARIS,
Chez BARROIS L'AINÉ, Quai des Augustins.
1794.

AVIS

AUX

ORDRES PRIVILÉGIÉS.

PARTIE II.

AVERTISSEMENT.

Peu après la publication de la premiere Partie *de cet Ouvrage, en Février* 1792, *mon attention fut détournée ſur d'autres objets, & il me fut impoſſible d'achever la* ſeconde Partie *auſſi promptement que je me l'étois propoſé. Je quittai l'Angleterre en Novembre dernier, & n'ayant pas encore fini alors les trois derniers chapitres annoncés dans l'Introduction, je laiſſai ce chapi-*

tre, ſur le Revenu & la Dépenſe de l'Etat, *entre les mains du Libraire, avec le deſir qu'il fût publié ſeparement. Mais les violences exercees environ dans le meme temps ſur la Liberté de la Preſſe en ce pays-là, lui firent prendre le parti, non-ſeulement de ſupprimer la publication de cette Partie, mais de diſcontinuer même la vente de la premiere. Il m'a renvoyé depuis peu mon Manuſcrit; & je l'offre maintenant, ſans aucun changement, à la Preſſe libre de Paris.*

JOËL BARLOW.

Paris 27 *Sept.* 1793.

CHAPITRE V.

Le Revenu & la Dépense de l'Etat.

L'état le plus pitoyable où puiſſe ſe trouver une nation quelconque, c'eſt celui où le principal objet de ſon Gouvernement eſt d'en augmenter le Revenu public. Un tel état des choſes n'eſt, dans la réalité, qu'une guerre perpétuelle entre le petit nombre d'individus qui gouvernent, & la maſſe du peuple qui travaille. Ou, pour déſigner les choſes par leur nom (*), & n'employer d'autre langage, que celui que la nature même du cas comporte, l'occupation réelle de ceux qui gouvernent eſt ou de piller, ou d'eſcamoter, ſelon que l'un ou l'autre les fera le mieux parvenir à leur but; tandis qu'il ne reſte au peuple que de cacher ſoigneuſement ce qu'il peut, ou de le livrer patiemment, à meſure que les autres le lui demandent, &, réduit au déſeſpoir par cette cruelle fatalité, renoncer à toute induſtrie, & croupir dans une miſérable oiſiveté, pour au moins ſe souſtraire à la mortification de ne travailler que pour ceux qu'il hait.

(*) Boil. *Sat. I.* J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

L'art uſité de conſtruire des Gouvernemens, c'eſt d'organiſer l'Etat de manière, que l'opération tourne toujours à l'avantage des adminiſtrateurs: & l'art d'adminiſtrer de tels Gouvernemens, a été de varier la maniere de s'emparer du bien des particuliers en ſorte, qu'il en entre toujours la plus grande quantité poſſible dans les coffres publics, ſans exciter des inſurrections. Le pillage ouvert eſt plus le fait des Gouvernemens appellés deſpotiques; mais les Gouvernemens, qui, ſe diſant libres, agiſſent ſous le maſque de ce qu'il leur plait de faire reſpecter au peuple comme une conſtitution, doivent avoir recours à l'eſcamotage: auſſi leurs filouteries leur ont-elles mieux réuſſi, que le pillage aux premiers; & voilà la principale différence qui les fait diſtinguer les uns des autres. Sous ces Gouvernemens prétendus *conſtitutionnels* le peuple y eſt plus induſtrieux, & s'enrichit plus rapidement; parce qu'il ne s'apperçoit pas de quelle maniere ſa propriété lui eſt enlevée, ni de la quantité qu'on lui en eſcroque. Quant à l'adminiſtration, elle opere en ce cas par un mouvement compoſé, induiſant d'abord le peuple à travailler, & puis mettant la main ſur ſon gain.

Le Gouvernement enviſagé ſous ce point de vue, doit paroître une machine curieuſe & compliquée, dont le ſecret échappe à la contemplation du vulgaire, dont le jeu ne peut être conduit que par des mains adroites, & que la moin-

dre tentative d'y innover ou perfectionner quelque chose, feroit tomber en pieces. Il n'est donc pas surprenant, qu'on se soit avisé de lui donner pour gardes une Eglise & une Armée, & de déclarer coupable, tout à la fois, d'impiété & de rebellion, tout homme qui entreprendroit de porter dans son obscur sanctuaire le flambeau profane de la raison. Il n'est pas surprenant de voir les rois & les prêtres, dériver de Dieu une autorité, qu'évidemment les hommes ne leur ont point donnée, & faire remonter jusqu'à une source surnaturelle, des prétentions que la nature n'a jamais avouées, & qui sont en guerre avec tout principe social.

Je ne perds jamais de vue une respectable classe d'hommes dans toutes les contrées de l'Europe, lesquels immédiatement intéressés, ou non, dans l'administration des Gouvernemens, sont scrupuleusement attachés aux formes anciennement établies. J'ignore avec combien de peine ils peuvent me voir exposer aux yeux du public les diverses combinaisons d'iniquité qui me paroissent former le systême. Mais je crois ne pas faire un mauvais compliment à leur sensibilité, en supposant que le chagrin que leur cause la vue du tableau, est aussi grand que l'a été le mien en essayant de le tracer; & que l'apparence d'un changement imminent les fait autant frémir, que la contemplation de l'affreuse grimace que fait la société sous son organisation actuelle, me fait fré-

mir moi. — En effet, quand j'y vois la nature humaine cruellement dégradée de ſa nobleſſe ; — quand j'y vois le cheval & le chien ſouvent élevés au-deſſus d'Etres, que mon eſprit ne peut s'empêcher de reconnoître pour mes ſemblables, ni mon cœur d'embraſſer comme mes freres, avec une affection qu'augmentent encore les indignités que je leur vois ſouffrir ; — quand je vois dans ceux, qui ſont accidentellement appellés à diriger les affaires des nations, l'arrogance du pouvoir & du rang devenue inſupportable ; — quand je vois, dans la claſſe des patients, comme dans celle des agents, la plus noble de nos facultés, la raiſon, profondement aſſoupie, & l'amour mutuel, ce doux lien de l'humanité, déraciné par la combinaiſon dénaturée, qu'en Europe on honore du nom de Société (*), — l'envie me prend de jetter loin de moi la tâche déſagréable que je m'étois preſcrite en commençant cet ouvrage, &, de retour en mon pays, eſſayer d'oublier au nouveau monde les miſeres de l'ancien.

Mais, d'un autre côté, je m'apperçois, que la contemplation de ces miſeres a laiſſé dans mon eſprit des impreſſions déjà trop profondes, pour être facilement effacées. Je ſuis d'ailleurs convaincu, qu'il n'eſt pas difficile de remonter juſ-

(*) Racine dans ſes *Plaideurs :* Quand aura-t-on tout vu ?

qu'à la vraie ſource de tout le mal moral ſous lequel l'humanité gémit; que l'eſprit de recherche, excité par la révolution Françoiſe en pluſieurs endroits de l'Europe, aiguillonne les peuples à continuer de s'inſtruire, & qu'il les conduira par conſéquent juſqu'au remede applicable au mal. Sous ce point de vue, toute perſonne, qui penſe pouvoir répandre le moindre jour ſur ce ſujet, eſt appellée au ſecours de ſes ſemblables; & le devoir d'y voler devient impérieux, à meſure que la probabilité du ſuccès augmente.

En traitant cette matiere *du Revenu & de la Dépenſe*, je me bornerai à repréſenter, comme j'ai fait en maniant les précédents articles, le ſimple contour du ſyſtême; j'en ferai remarquer les effets ſur les habitudes morales des hommes: habitudes qu'il faut conſidérer comme les eſprits vitaux de la ſociété, & qu'on ne doit jamais perdre de vue, comme étant le prémier objet du Gouvernement, tant en ſa conſtitution originelle, que dans chaque partie de ſon adminiſtration. Je ſentois néanmoins, que ce ſujet exigeoit quelques détails de plus, & qu'il ſeroit utile de dreſſer un état de la quantité de contributions néceſſaires à quelque portion donnée du genre humain unie d'intérêt national; afin de convaincre ainſi les hommes de la modicité du revenu néceſſaire à l'entretien d'un gouvernement raiſonnable. Heureuſement je me trouve diſpenſé de cette partie de ma tâche, depuis que la ſe-

conde Partie des *Droits de l'homme* a paru; cette branche du sujet y étant traitée de la maniere lumineuse qui est propre à son Auteur, homme que je considere comme le flambeau de nos temps, & l'un des plus grands bienfaiteurs du genre humain. Assurément mon livre, ni aucun autre qu'on pourra écrire pendant des âges, ne trouvera de Lecteur qui n'ait pas lu les *Droits de l'homme*.

Les hommes, de leur nature, veulent être ensemble; ils se forment en sociétés, pas tant par nécessité, afin d'éviter les maux de la solitude, que par inclination & attraction mutuelle. Ils trouvent un plaisir direct à secourir leurs semblables, à se communiquer leurs pensées, à perfectionner les facultés les uns des autres. Cette disposition est la source de la morale, est fondée sur la nature-même, & reçoit sa nourriture de la société. Les diverses portions de cette société, qui s'appellent nations, ont généralement établi le principe, d'assurer aux individus, qui composent une nation, la jouissance exclusive des fruits de leur travail; en réservant néanmoins au Pouvoir gouvernant le droit de réclamer, de temps à autres, un tant de la propriété & du travail des individus, jugé nécessaire pour le service public. Telle est la base générale sur laquelle on a jusqu'ici fondé la *propriété*, tant publique qu'individuelle. Les Nations en sont restées là, sans aller plus loin. Peut-être qu'un temps viendra, où

la ſociété perfectionnée adoptera un ſyſtême différent; où l'on trouvera plus convenable à la nature ſociale de l'homme, d'exclure l'idée de propriété ſéparée, & avec elle les maux innombrables qui y paroiſſent entés. Mais mon intention n'eſt pas de toucher à cela dans le préſent ouvrage.

Tandis que le ſyſtême féodal étoit en vigueur dans toute ſa férocité, le Seigneur Suzerain, qui repréſentoit le pouvoir de l'Etat, fieffoit les terres à ſes vaſſaux, à la charge de le ſuivre à la guerre, pendant un certain nombre de jours dans l'année, & à leurs dépens. Ceux-ci ſtipuloient donc la *quantité* du ſervice; mais ils ne ſe prévaloient nullement du droit de juger par eux-mêmes de *l'objet de la guerre.* Voilà l'origine du Syſtême de Revenu public dans l'Europe moderne: il commença par avilir les ames de toute la Société, en les précipitant dans des démarches dont il ne leur étoit pas permis d'approfondir la juſtice ni la convenance. Enſuite on s'aviſa des *fiefs roturiers:* c'étoit des terres accordées à une autre claſſe inférieure de vaſſaux, ſous condition de labourer les champs du Seigneur, & de vaquer à ſon économie rurale. Cet eſpèce de ſervice étoit, dans le fond, plus raiſonnable, mais, par une perverſion étrange des termes, on le qualifioit de moins honorable.

A meſure que les guerres devinrent moins lucratives, & leurs profits plus précaires que

ceux de la culture, les fiefs nobles furent convertis en roturiers; & finalement on trouva bon, furtout en Angleterre, de commuer le tout en certaines fommes fixes d'argent; & voilà ce qui, après des modifications & extenfions fubféquentes, a obtenu le nom de Tailles réelles. Ces Revenus féodaux de la couronne, quoique fuppofés fuffifants aux befoins ordinaires du Gouvernement, ont été laiffés fufceptibles d'augmentation dans tout les cas extraordinaires; or on étoit bien fûr que ces cas extraordinaires arriveroient, toutes les fois qu'il plairoit au Gouvernement de tirer davantage d'argent du peuple. L'opération ne tarda pas de commencer fous le nom d'*Aides* ou *fubfides au roi* (*fubfidia regis*). En Angleterre (avant qu'on y jugeât néceffaire de faire jouer la pompe par des Parlemens réguliers), ou eut recours à divers expédiens pour tirer des différentes claffes du peuple ces aides extraordinaires. Dans plufieurs cas le Pape fut appellé au fecours, pour autorifer le roi à lever l'argent qu'il falloit à la Cour. Le Pape, comme chef de l'Eglife, tiroit un Revenu du peuple Anglois par les mains du Clergé d'Angleterre; & le roi, dans certains cas, convenoit avec le Pape, que celui-ci doubleroit fa demande, fous condition qu'ils partageroient entre eux cette fomme additionnelle (*).

(*) CUNINGHAM, *Hiftoire des taxes*, p. 6.

Le prétexte perpétuel de ces impositions additionnelles se trouvoit toujours dans quelque guerre étrangere. Edouard I. devoit soumettre les Gallois: une longue succession de rois fit consister la gloire de la nation Britannique à réduire l'Irlande; d'autres à conquérir le saint sépulcre, d'autres à ravir la couronne de France. Dans d'autres cas, où une demande d'argent ne pouvoit être prônée sous l'apparence de quelque objet national suffisant, par son éclat, pour exciter ou l'enthousiasme, ou la terreur du peuple, le rusé roi séparoit de l'intérêt général quelques classes particulieres de la société, afin d'en extorquer de l'argent, comme d'un ennemi commun. Delà une grieve taxe sur tous les étrangers qui abordoient dans le royaume; delà les Juifs, & tout ce qu'ils avoient de précieux, déclarés propriété absolue du roi (*); delà, après le changement de religion & de gouvernement, les papistes & les non-jureurs taxés au double de ce que l'étoient ceux qui professoient la religion appellée nationale; delà enfin le roi pouvoit tirer son profit de l'infortune-même des individus, en

(*) Dans une Loi d'EDOUARD *le Confesseur* (positivement, & plus d'une fois renforcée longtems après la conquête, & peut-être non rappellée jusqu'à ce jour), la clause touchant les Juifs est conçue en ces termes: *Judæi & omnia sua sunt regis; quod si quispiam detinuerit eos, vel pecuniam eorum, perquirat rex, si vult, tamquam suum proprium.*

ſaiſiſſant leur propriété à titre de Varech, (*bris* ou *naufrage*), *Eſpave* (ce qui eſt *perdu*, ou *égaré*), *Tréſor trouvé*, *Amende* & *Forfaiture*.

Ces inventions, & un grand nombre d'autres, furent pratiquées par le Gouvernement Anglois, afin de légaliſer ſes vols en détail, & s'emparer, tant qu'il pouvoit, de l'argent du peuple ſans avoir la peine de le demander. Mais tous ces moyens ne purent ſuffire aux beſoins, à la diſſipation & à la rapacité effrénée d'un Gouvernement fondé ſur des Ordres, des Privileges, le Rang & l'Ignorance. Il reſtoit à trouver la grande route pour exercer en gros le trafic du Revenu public; & elle fut trouvée par l'intervention d'un Parlement. Pour cet effet on fit jouer en Angleterre la farce de la Repréſentation, avec bien plus de ſuccès que n'en eurent les impoſtures & les violences employées pour cet effet dans les autres pays.

Ce ſeroit faire une inſulte à l'entendement d'un Lecteur aujourd'hui, que de vouloir lui expliquer une choſe auſſi généralement connue, que l'eſt la maniere dont ce jeu ſe joue entre les diverſes branches du Gouvernement. Le ſecret en eſt éventé; & les partiſans du ſyſtême, occupés ci-devant à en cacher l'opération, ſont maintenant employés à faire ſon apologie, dont le fin conſiſte à changer ſimplement le mode de la déception, en perſuadant au peuple à force d'*argumens*, de laiſſer jouer devant lui, en plein jour

jour, des ſcenes qu'on avoit juſque-là jouées dans l'obſcurité. Le rideau qui les déroboit aux ſpectateurs, a échappé aux acteurs, eſt tombé; & maintenant ceux-ci font voir, que le jeu peut aller ſon train ſans rideau qui le cache. Ceci, pour l'Angleterre, forme une nouvelle Ere quant à la Politique du cabinet. Tandis que le ſyſtême reſte ce qu'il étoit, le plan, pour le faire valoir, eſt formé ſur un autre moule tout neuf; &, comme d'autres innovations dans la marche des affaires humaines vers le mieux, il devient naturellement un objet de recherche pour nous.

J'ai connu un bateleur, qui, après avoir longtemps, par ſes preſtiges, attiré l'admiration & l'argent de la multitude, qui le croyoit magicien, s'avancoit enfin & d'un air de candeur déclaroit, qu'il n'y avoit rien de ſurnaturel dans ſon art; que le tout étoit l'effet d'un peu d'expérience & d'attention à des cauſes phyſiques, de niveau avec la capacité d'un chacun de la compagnie; & que, pour une autre récompenſe, il répeteroit les mèmes tours & les expliqueroit. Cet aveu ingènu redoubloit la curioſité des ſpectateurs, leur attention & leurs contributions.

Le Gouvernement de la Grande-Bretagne ſous ſon roi, ſes Seigneurs & ſes bourgs, ſe défend aujourdhui, tant dans le parlement qu'au dehors, par des argumens inconnus aux Politiques du temps paſſé. Autant que des termes quelconques, excepté les vrais, peuvent, par approxi-

mation, exprimer toute la force de ces argumens, voici dans quel langage leurs auteurs s'expliquent. „ Jamais peuple ne put, ni ne sauroit pouvoir connoître ce qui vaut le mieux
„ pour lui, se faire lui-même des loix, ou
„ les entendre après qu'elles sont faites: or
„ comme le peuple Anglois, durant le temps de
„ son républicanisme, avoit imbibé une opinion
„ différente, l'on avoit cru que le meilleur
„ étoit, sur-tout depuis la derniere révolution,
„ de l'entretenir dans son idée, pour avoir plus
„ aisément son argent. C'est pourquoi nous
„ leur avions dit, qu'ils étoient libres; — que,
„ comme Anglois, ils devoient être libres, par-
„ ce que leurs ancêtres l'avoient été; — que la
„ liberté Angloise faisoit l'admiration & l'envie
„ du monde; — que les françois étoient leurs
„ ennemis, par la raison qu'ils étoient esclaves;
„ — & qu'il étoit nécessaire de faire la guer-
„ re de sept en sept ans, pour entretenir cette
„ idée; — que nous étions fachés du fardeau,
„ toujours plus pesant, de leurs taxes; mais que
„ c'étoit-là une de ces circonstances auxquelles
„ un peuple libre ne devoit point s'aheurter,
„ puisqu'il avoit le privilege de se taxer lui-
„ même, & que ses taxes ètoient le prix de sa
„ liberté dans l'Eglise & dans l'Etat; — que
„ notre intention étoit de diminuer cette charge,
„ aussitôt que l'ennemi de notre religion & de
„ notre heureuse constitution seroit détruit. —

„ Mais maintenant, Meſſieurs, nous voyons que „ vous avez découvert, & nous voulons bien „ l'avouer nous-mêmes, que tout cela n'étoit „ qu'illuſion: la liberté n'eſt qu'un vain nom; „ l'homme y renonce en entrant dans la ſociété, „ pour y jouïr du bonheur d'être gouverné, & „ des avantages qui en réſultent pour lui; jamais „ elle ne fut ni ne ſera réaliſée par aucune na- „ tion qui reſpire ſous la voute des cieux; té- „ moin les horreurs de la prétendue liberté en „ France, les aſſaſſinats journaliers & les brigan- „ dages interminables que vous voyez, d'un bout „ à l'autre, dans le livre de Burke; témoin la „ derniere infatuation des Américains, qui, déjà „ rentrés dans leur bon ſens, & las, à n'en pou- „ voir plus, de leur tant vantée indépendan- „ ce (*), languiſſent à-préſent de rentrer ſous „ la protection de leur mere-patrie, dont ils pou- „ voient acheter des loix déjà faites par nous au- „ tres, qui ſavons comment il les faut faire; & „ quant à l'Egliſe, nous ſommes convaincus qu'il „ n'importe ſur quelle ſorte de religion elle ſoit „ fondée, pourvu qu'elle ſoit toujours étroite- „ ment liée à l'Etat. — Nous ne parlerons plus „ à l'avenir de la *charge des taxes*, comme on „ l'a fauſſement appellée, parceque l'expreſſion

(*) Pluſieurs Ecrivains, & orateurs, tant au Parlement que dans les Cafés, ont avancé cela ſérieuſement, pour prouver que la liberté ne ſauroit exiſter dans aucun pays. Voyez le Dr. *Tatham* & d'autres.

„ même ne ſignifie plus rien ; l'on ſait aujourd'hui „ parfaitement, que les taxes publiques ſont en „ elles-mêmes une bénédiction ; tout homme qui „ aime ſon pays doit ſouhaiter qu'elles augmen- „ tent, & faire, par conſéquent, tout ce qui „ dépend de lui pour multiplier les occaſions „ d'en créer toujours de nouvelles ; car tous les „ bons ſujets reconnoiſſent, que qui dit dette „ nationale dit proſpérité nationale, & que nous „ nous enrichiſſons à force de payer. Nous con- „ feſſons auſſi franchement que nos chicaneurs „ l'aſſurent, que la Chambre des Communes „ n'eſt point une repréſentation du peuple ; elle „ n'a aucune connexion avec lui, & nous n'a- „ vons plus beſoin de ſuppoſer qu'elle en ait une ; „ car le peuple n'a autre choſe à faire avec le „ Gouvernement, que d'être gouverné ; & l'on „ retient la Chambre des Communes dans l'Etat, „ pour la même raiſon pour laquelle on y re- „ tient les autres branches de la Légiſlation, les „ Cours & les Armées, ſavoir, pour augmen- „ ter l'opulence & la proſpérité du peuple en „ augmentant le Revenu public. "

Que l'on parcoure tout le chaos des écrits & diſcours publiés durant le cours de l'année paſſée, contre toute innovation dans le Gouvernement ; & l'on aura, je penſe, de la peine, à y trouver un argument de plus ou de moins que ce que nous venons d'en recenſer. Or voilà manifeſtement un tout autre principe que celui d'où

l'on partoit ci-devant dans ce pays-là pour foutenir l'ancien fyftême. Précédemment l'on étoit habitué à juger néceffaire de flatter & tromper le peuple; aujourd'hui l'on parle, écrit, agit fans déguifement. Mr. Burke, dans un excès de rage, a déchiré & jeté le voile; & l'ariftocratie femblable à une vieille Courtifane, que le fard & les mouches ne peuvent plus embellir, renonce à l'artifice, & pourfuit le métier en proftituant fa laideur.

On penfera ce qu'on voudra du fuccès que pourra avoir un projet fi étrange; pour moi, je ne faurois me perfuader, que la nudité difforme du defpotisme puiffe plaire longtemps à une nation éclairée comme celle à qui le raifonnement qu'on vient de voir s'adreffe. Je crois qu'il eft mal adreffé, & que la politique de fes auteurs a fait un faux pas, en fouffrant que le peuple ouvrît les yeux fur fa vraie fituation. Certainement le Cardinal de Richelieu leur a donné un tout autre avis. Semblable à beaucoup d'autres hommes fameux, il eft plus connu par fes actions que par fes écrits; cependant il a laiffé un ouvrage pofthume, connu fous le titre de *Teftament politique*, lequel a été fingulierement négligé par ceux à l'inftruction de qui il étoit deftiné, & notamment par les préfents amis de l'ariftocratie en Angleterre. Ce rufé renard, en divers endroits des leçons qu'il fait à la brute

royale (*), obferve, „ qu'encore que la con-
„ noifance foit néceffaire dans l'Etat, il eft cer-
„ tain qu'elle ne doit pas être communiquée à
„ tout le monde; qu'ainfi qu'un animal, qui au-
„ roit des yeux en toutes les parties de fon corps,
„ feroit monftrueux, de-même un Etat le feroit-
„ il, fi tous fes fujets étoient favans; puifqu'a-
„ lors on y verroit auffi peu d'obéiffance, que
„ l'orgueil & la préfomption y feroient ordinai-
„ res: qu'alors on ne trouveroit plus de foldats,
„ qui s'élevent plutôt dans la rudeffe de l'igno-
„ rance, que dans la politeffe de la fcience: —
„ que le pays fe rempliroit de chicaneurs, plus
„ propres à ruiner les familles, & à troubler le
„ repos public, qu'à procurer aucun bien à l'E-
„ tat: — que fi les lettres étoient profanées à
„ toutes fortes d'efprits, on verroit plus de gens
„ capables de former des doutes, que de les
„ réfoudre; & beaucoup feroient plus propres à
„ s'oppofer aux vérités, qu'à les défendre: —
„ que fi les peuples étoient trop à leur aife,
„ voyoient trop clair, il feroit impoffible de les
„ contenir dans les regles de leur devoir: —
„ qu'il faut leur bander les yeux, fi l'on veut
„ qu'ils fupportent patiemment leur efclavage:
„ — enfin qu'il les faut traiter à tous égards
„ comme chevaux de bât & mulets, qui étant
„ accoutumés à la charge, fe gâtent par le re-

(*) Au Lion.

„ pos plus que par le travail; ſans oublier de
„ garnir leurs harnois de grelots, dont le caril-
„ lon les diſtrait de leurs ſoucis. ”

Obſervons cependant, qu'en fait de taxation, qui eſt preſque la ſeule des fonctions du Gouvernement Anglois qui ſoit de nature publique, l'on y a pratiqué avec grand ſuccès une politique, qui ne s'écarte guere de celle de Richelieu. L'on y connoît aſſez la quantité collective du Revenu qui ſe leve ſur le peuple; mais la portion qu'en paie chaque individu, le temps, la maniere, & la raiſon pourquoi il la paie, ſont des circonſtances enveloppées dans les ténebres. Tenir le ſujet dans l'ignorance de ces choſes, c'eſt le grand ſecret de la ſcience moderne des finances. L'argent qu'il paie au Gouvernement étant incorporé avec ce qui le fait vivre, tout ce qu'il peut ſavoir à cet égard, eſt, que ce qu'il mange & boit, ſon ſommeil & ſon repos, ſon mouvement à pied, à cheval & en voiture, le jour qui l'éclaire, l'air qu'il reſpire, le vêtement qui couvre ſa nudité, tout ce qu'il fait, lui coûte une taxe; & que cette taxe doit entretenir le luxe de ceux qui lui diſent, qu'ils ſont nés pour le gouverner. Mais il lui eſt impoſſible de connoître ſur quelle de ſes actions vitales la taxe s'appeſantit le plus, — ſi la plus grande proportion en tombe ſur ſon pain ou ſur ſa biere, ſur ſes ſouliers ou ſur ſon chapeau, ſur ſon travail ou ſur ſes plaiſirs, ſur ſes vertus ou

ſur ſes vices. Or comme il ne ſauroit ſe paſſer de toutes ſes fonctions animales ſans ceſſer d'exiſter, & que rarement on trouve ce parti préférable à celui de ſe ſoumettre à l'impoſition, il n'eſt pas à craindre que la taxe ceſſe d'être collectée.

Il eſt difficile de décrire, peut-être impoſſible de concevoir, la foule de maux que produit dans la ſociété ce mode de collecter le revenu par déception, en impoſant la taxe de maniere, que le peuple ne s'apperçoive ni quand ni comment il le paie. Cela n'eſt nullement d'accord avec le principe mâle de confiance mutuelle qui engage les hommes à s'unir en ſociété. C'eſt l'oppoſé d'une conduite, qui, partant de l'ingénue intégrité de nos cœurs d'un côté, doit nous garantir l'intégrité de l'autre. C'eſt une politique, qui doit tirer ſon origine de deux intérêts qui ſe croiſent dans la nation, d'une jalouſie de pouvoir dans le corps légiſlatif, de la connoiſſance qu'il y a quelque choſe à redire en eux-mêmes ou dans le ſyſtême, & d'un ſentiment intérieur, que les uns ou les autres, ou même les uns & les autres, ſont indignes de la confiance dont le peuple les a honorés.

Je m'attends que la doctrine que je tâcherai d'établir ſur ce ſujet, trouvera contre elle tout le poids de l'opinion moderne. Des gens de tout parti, de tout caractere, tant les amis que les ennemis de la liberté égale, paroiſſent d'accord

ſur ce ſeul point, relativement aux contributions publiques, *que la taxe doit être déguiſée juſqu'à en rendre le paiement imperceptible dans le temps qu'il ſe fait.* C'eſt-là preſque le ſeul point ſur lequel l'ancien & le nouveau ſyſtême paroiſſent avoir conſervé quelque analogie entre eux, dans les pays où un changement de principe a eu lieu: c'eſt une theſe rare, ſur laquelle en théorie même il n'y a encore qu'une opinion. Ce n'eſt donc qu'après y avoir bien penſé, & avec toute la précaution qu'un avocat ſincère de la verité doit obſerver, que je procederai à l'examen d'une theſe, qui, poſant ſur l'expérience accumulée du genre humain, a échappé juſqu'ici à l'examen des autres hommes.

Je commencerai par convenir de la force de deux obſervations, qui ſervent d'appui au ſyſtême préſent, par rapport aux gouvernemens actuels, & à l'état préſent de la ſociété en Europe. 1. Tant que les revenus publics doivent reſter auſſi énormes qu'ils le ſont, & auſſi diſproportionnés aux facultés du peuple, il eſt abſolument néceſſaire de déguiſer les taxes d'où ces revenus dépendent; autrement on ne pourroit les collecter. 2. Tant que ces revenus s'employent comme on les a employés juſqu'ici, il eſt impoſſible de les collecter autrement que par fraude ou par violence: or les eſſais qui ſe ſont faits, plus d'une fois, du moyen de la violence, ont paru, ſpécialement en Angleterre, ne pas répondre auſſi

bien à l'attente, que celui de la fraude. Tandis que la société reste divisée en deux Partis constitutionnellement opposés l'un à l'autre, ils doivent nécessairement se regarder réciproquement comme ennemis, & leur conduite doit être l'expression d'une aversion mutuelle. Lorsque le peuple voit que l'argent qu'il paie à ceux qui le gouvernent, il le paie à ses ennemis, il ne peut certes s'en dessaisir qu'avec répugnance; & lorsqu'il s'apperçoit que ces deniers ne servent qu'à renforcer les mains de ses oppresseurs & à faire forger de nouvelles armes contre lui, il doit se sentir obligé de les retenir, plutôt que de les payer. Dans ce cas il considere que de frauder le revenu, c'est non seulement être juste envers soi-même, mais faire son devoir envers ses enfans. Une taxe, sous ce point de vue, est naturellement plus rebutante, que le tribut que jadis l'on payoit en Angleterre aux *Danois:* le peuple devoit payer ce tribut pour engager un ennemi étranger à le laisser en paix; il produisoit donc au moins un bon effet passager. Mais une contribution payée aux ennemis internes du peuple, lesquels, peu nombreux, tomberoient bientôt d'eux-mêmes, s'ils n'étoient constamment soutenus par une force majeure à leur dévotion, une telle contribution, dis-je, ne sauroit produire aucun bon effet, même passager; la main ennemie, qui la reçoit, tient le fer meurtrier tout en raflant l'argent. C'est pourquoi, aussi long-

temps que la société persévere dans son désordre actuel, la voix de la morale doit se taire devant la voix impérieuse de la nécessité; car la raison naturelle n'est jamais en paix avec la raison d'Etat.

Mais il naît un nouvel ordre des choses, & l'on se défait de la mauvaise coutume d'emprunter un principe de quelque exemple. Nous tâcherons donc de découvrir le fondement de la doctrine en usage, relativement aux taxes; & nous examinerons, jusqu'à quel point cette doctrine est en elle-même un objet de réforme. Des dix-sept millions sterlings, qui annuellement sont versés dans le trésor en Angleterre, il n'y a que deux millions & demi qui proviennent de taxes directes, c'est-à-dire, de taxes imposées de maniere, qu'elles se paient directement aux officiers fiscaux, par les personnes taxées. Telles sont principalement les taxes sur les terres & les maisons. En France, avant la révolution, la proportion des taxes directes étoit beaucoup plus grande. Selon Mr. Necker, elle étoit à peu près de huit millions sterlings dans environ vingt-quatre millions & demi, montant du revenu public. Cela fait un peu moins que le tiers; tandis que la proportion en Angleterre est un peu plus qu'un septieme. Les personnages estimés les plus versés dans cette matiere, tant en France qu'en Angleterre, nommément Mr. Necker & le Chevalier J. Sinclair, supposent ces proportions au plus haut

degré auquel on puiſſe prudemment faire monter la taxation directe. Le reſte des immenſes revenus dans les deux royaumes, ſavoir, environ ſeize millions & demi pour la France, & quatorze millions & demi pour l'Angleterre, ſe levoit dans le premier de ces pays, & ſe leve encore dans l'autre, par taxation indirecte, ſavoir, par les douanes, l'acciſe, & des impôts internes de pluſieurs eſpeces, appellés *taxes ſur la conſommation.* L'art d'impoſer celles-ci, de maniere à en aſſurer la collecte, c'eſt d'incorporer la ſomme qu'on veut lever pour le gouvernement, avec le prix de tout ce pour quoi les hommes donnent de l'argent pendant le cours de leur vie. C'eſt l'hameçon, auquel on amorce tous nos plaiſirs, toutes nos convenances, tout notre néceſſaire. L'hameçon eſt inſéparable de l'amorce, & l'amorce l'eſt de notre exiſtence. — A l'égard des individus, la queſtion n'eſt pas, „ payerons-nous la taxe?" — mais, „ exiſterons-„ nous?" — La durée de la vie eſt la durée de la taxe; & le langage du ſyſtême eſt, „ paie „ le tribut au gouvernement, ou paie le tribut à „ la nature."

L'on enſeigne en Morale, ſur le ſujet de la *néceſſité*, qu'en ſuppoſant qu'il n'y a pas choix d'action, on anéantit toute action morale, & toute vertu. Sans nous arrêter à l'examen de cette ſuppoſition, ou des conſéquences que l'on en tire, entant qu'elle affecte notre rapport avec la

divinité, & notre ſoumiſſion aux grandes loix de la nature; il nous ſuffit de ſavoir que le raiſonnement eſt juſte à toute rigueur, quand il eſt appliqué aux loix de la ſociété. Peut-être eſt-il vrai, que quoique je ſois porté par le deſtin inviſible de la nature à faire du bien à mon prochain, mon action ne laiſſe pas pour cela d'être vertueuſe: mais lorſque la néceſſité de l'action part directement des loix poſitives de la ſociété en faveur de laquelle elle doit être exécutée, — lorſque l'argument tire toute ſa force du glaive qui menace ma tête, il n'y a plus moyen d'attacher la moindre idée de vertu à l'action, qui eſt purement machinale. Nous pouvons établir ſur ce fondement une theſe, qui, je penſe, ne ſouffrira aucune contradiction: ſavoir, que l'exercice du *jugement de l'homme* eſt le principe de ſa *vertu morale*; & que, par conſéquent, toutes les opérations du gouvernement tendent à détruire celle-ci, à proportion qu'elles nous privent de l'autre. L'ordre arbitraire d'un maître, n'importe qu'il ſoit donné à une nation ou à un ſimple ſerviteur domeſtique, dégrade, avilit l'ame, & étouffe cette dignité naturelle, qui eſt abſolument néceſſaire à l'exiſtence de tout mérite & contentement de ſoi-même: & l'effet qu'un tel ordre produit ſur l'ame, eſt à peu près le même, que l'action forcée ſoit bonne ou mauvaiſe.

Le vrai objet du pacte ſocial eſt de perfectionner nos facultés morales, ainſi que de ſubve-

nir mutuellement à nos besoins physiques; & là où le premier est manqué, le second le sera certainement aussi : mais partout où le but moral sera atteint, le physique en sera la conséquence inséparable. Mettez la société sur ce pied, & tous les secours & devoirs que l'intérêt général pourra exiger des individus seront compris d'un chacun. Ses devoirs, à peine proposés, seront embrassés volontiers; & les voyant clairement fondés sur le bien de toute la communauté, on trouvera plus d'intérêt personnel à les remplir, qu'à les violer. Je suis convaincu, que tel seroit toujours le cas de la très-grande majorité d'un peuple quelconque: & supposé qu'il y eût une petite portion de réfractaires, qui, pour n'avoir pas consenti à l'état des choses dès le commencement de la société, ou pour avoir ensuite changé d'opinion, refusassent de faire leur devoir; en ce cas la masse des opinions de la grande majorité se formeroit en gouvernement, & procureroit l'obéissance par contrainte ou opposition. Voilà le seul fondement sur lequel on puisse jamais bâtir la dignité réelle de la société, ou l'énergie correspondante du gouvernement. C'est établir les relations morales des hommes sur le sens moral des hommes; & c'est cette union seule qui puisse conserver notre estime, ou s'emparer de notre respect.

Selon ce plan, il est de la derniere importance que les besoins de l'Etat ne soient jamais dégui-

ſés, & que le devoir où eſt l'individu, de ſubvenir à ces beſoins, ne ſoit jamais rempli par déception. Si l'Etat eſt bien organiſé, ce déguiſement & cette déception ne ſeront pas néceſſaires; & ſi nous voulons l'empêcher de dégénérer, il ſeroit exceſſivement dangereux de les employer: car en attaquant le ſens moral du peuple, on ſappe le fondement de l'Etat.

Lorſqu'une compagnie de marchands, ou d'autres particuliers, s'engage dans une entrepriſe qui demande des contributions pécuniaires, l'on voit les ſommes ſtipulées fournies ſans aucune difficulté de la part des membres de la compagnie. Chaque aſſocié fait ſon affaire de bien entendre la nature de l'intérêt qu'il y a; il attend un avantage de l'entrepriſe, & débourſe ſon argent avec la même bonne volonté, qu'il le débourſeroit pour ſes affaires particulieres. Il regarderoit comme un affront le moindre déguiſement employé pour l'engager à faire ſon devoir. A la vérité, lorſque l'entrepriſe en eſt à ſon terme, ou lorſqu'il y a quelque appréhenſion de perte, ou s'il y a lieu de ſoupçonner les agens de n'aller pas droit en beſogne, alors ſeulement il eſt naturel de s'attendre à un refroidiſſement de paiement, qui ne peut être guéri que par les artifices de la déception, ou par la force des loix. Mais tel n'eſt pas le cas, tant que la compagnie proſpere, & qu'une confiance mutuelle unit ſes membres dans la pourſuite de l'intérêt commun.

La nation, dont le gouvernement fe trouveroit habituellement entre les mains de toute la communauté, feroit toujours une compagnie jouiffant d'un tel état de profpérité; fes intérêts feroient une entreprife perpétuelle & attrayante, où chaque individu trouveroit fon compte, & mettroit fa confiance. La protection perfonnelle, & la félicité publique, feroient le but auquel tendroit l'adminiftration; & elle l'atteindroit infailliblement, parce qu'aucun accident humain ne pourroit l'en empêcher. L'on ne pourroit point foupçonner les agens de malverfation, puifqu'ils feroient perpétuellement contrôlés par tout le peuple. Cela étant, toute raifon qui pourroit induire les individus à fe difpenfer de contribuer cefferoit; & les mêmes motifs qui engagent l'homme à donner fon attention & faire fervir fon argent à fes intérêts perfonnels, le porteroient à en agir de-même pour les intérêts publics.

Si ces thefes n'étoient pas vraies, je me ferois formé l'idée la plus fauffe du caractere, du cœur de l'homme, & des effets réels que pourroit produire fur la fociété un fyftême raifonnable de gouvernement: mais fi l'on admet leur vérité, il faut fe faire une maxime indifpenfable, d'abolir & bannir toute ombre de taxe indirecte. Il doit paroître évident, que lever de l'argent fur le peuple par toute autre méthode, que par celle d'impofer à chacun fon contingent & de le lui demander comme contribution directe, n'eft point né-

ceffaire

ceſſaire quant à l'objet du revenu, & détruit les premiers & grands principes de la ſociété. Depuis longtems on ſe plaint en Angleterre, que *l'Acciſe eſt une taxe odieuſe*; & cette plainte eſt ſi vieille, qu'elle ne fait preſque plus d'impreſſion ſur les eſprits même de ceux qui la répetent. La raiſon ſur laquelle la plainte eſt fondée, eſt celle que le principe du gouvernement, & de l'oppoſition au gouvernement, doit naturellement ſuggérer; mais quant à moi, ce n'eſt pas celle que j'alleguerois. La taxe, dit-on, eſt odieuſe ſurtout, parce qu'elle autoriſe les officiers du revenu à vexer l'individu en fouillant dans ſa maiſon & dans ſes affaires. Tant que le gouvernement & le peuple feront deux partis, oppoſés l'un à l'autre dans l'Etat, & perpétuellement ennemis l'un de l'autre, il eſt clair que chacun de ces partis voudra ſouſtraire ſes opérations à la connoiſſance de l'autre, afin de mieux réuſſir dans leurs hoſtilités & défenſes reſpectives; car le ſecret eſt l'une des armes employées à la guerre. Mais ſi l'Etat n'étoit qu'une grande ſociété compoſée de tout le peuple, ſi le gouvernement étoit la volonté de tous, & ſon objet le bonheur de tous, les raiſons du ſecret, la guerre inteſtine, les partis, ceſſeroient d'exiſter.

Alors les affaires de l'Etat, & celles des individus, pourroient, en toute ſureté, être connues de tout le monde. Une conduite généreuſement ouverte, ſigne & garant réciproque de l'intégri-

té, caractériseroit chaque membre de la société, soit qu'il agît de la part du public, ou comme citoyen particulier.

Mais la grande objection à faire contre l'accise, c'est celle qui est applicable à toutes les Douanes, à tous les Droits, à toutes les subtilités semblables, pratiquées pour escamoter l'argent du peuple sans qu'il le sache, & sans son consentement. Tout le systême de taxation indirecte, si universel en Europe, si vanté par les financiers les plus experts, si indispensable dans la composition de leurs énormes masses de revenus escroqués, est mauvais dans son origine, & ne peut qu'être vicieux dans sa pratique. Il est bâti sur le grand principe aristocratique, qu'on ne peut gouverner les hommes qu'en les trompant; & il ne peut être nécessaire qu'à une cabale, dont la basse manigance consiste à diviser la nation en deux partis permanents, qui sont, le parti qui reçoit, & le parti qui paie.

La misérable ressource; que les gouvernemens ont trouvées dans (*) les Lotteries, Tontines &

(*) Mon intention étoit, d'entrer ici dans quelque détail sur les pernicieux effets des Lotteries publiques. Mais la derniere crise du gouvernement françois, lorsque le peuple jugea nécessaire de revoir sa constitution, m'offrit l'occasion de faire quelques remarques, qui me parurent pouvoir leur être utiles dans une telle entreprise. Je publiai donc un petit Traité des Défauts de cette Constitution, dans une *Lettre à la Convention nationale*, dans

Rentes viageres, mérite la plus févere cenfure, & doit être en exécration à tout le genre humain, s'il veut s'en tenir aux principes réels de notre nature quant au ménagement des affaires des nations. Une tontine tient à la fois de la nature des lotteries & des fimples annuités viageres; & elle renferme en elle les vices de l'une & de l'autre. Comme lotterie, elle eft fondée fur l'efprit du jeu; comme rente viagere, elle détache l'homme de fes proches & de leurs intérêts, de la fociété, de tout le genre humain; il ne tient plus qu'aux gens de la claffe particuliere de la tontine à laquelle il appartient, & de ceux-ci même il devient le mortel ennemi.

L'ufage d'emprunter fur des *Rentes viageres*, en tant qu'opération du gouvernement, a été beaucoup plus pratiqué en France qu'en Angleterre. La raifon en eft bien expliquée par Adam Smith (*). La caufe en fut, dans la premiere de ces contrées, l'influence fupérieure de ces diftinctions dénaturées des familles, qui les détournoient de s'unir entre elles par des principes d'attachement mutuel; principes innés du cœur humain, & non moins néceffaires au bonheur indi-

laquelle il s'agit particuliérement des *Lotteries*, des *falaires* publics, & de plufieurs autres matieres, qui, fans cela, euffent dû entrer dans cet effai fur le Revenu.

(*) De la Richeffe des nations, L. V. c. 3.

viduel, qu'au bon ordre de la focieté & à la profpérité de l'Etat. La fierté de la naiffance & la jaloufie du rang operent fur la fociété, comme la congélation & la fecouffe fur un volume d'eau: Elles durciffent la maffe, & puis la brifent en mille morceaux, lesquels fe refufent à la main qui voudroit les réunir, & à tous les emplois que la nature a affignés à l'élément. Le génie ariftocratique, en introduifant des diftinctions de naiffance, avoit établi en France prefque autant de rangs qu'il y avoit de familles. Perpétuellement rebutantes & rebutées, tourmentées de jaloufie, féparées les unes des autres par des averfions artificielles, la voix de la nature fe taifoit, & tous les objets de la fociété étoient contrequarrés parmi elles. L'homme, dans cet état glacé & difcordant des chofes, devient un objet pour le gouvernement tout propre à féduire, en engageant fon amour-propre, par la tentation des annuités viageres, à déclarer la guerre aux plus nobles devoirs de la vie.

Un élégant auteur francois (*) décrit les Rentiers comme ayant fubjugué toutes les fenfations les plus délicates du coeur humain. —— „ On appella ainfi, (dit-il dans le tableau auffi „ touchant que vif qu'il en fait) ceux qui ont „ accumulé leurs capitaux fur leur tête, ont fait „ le roi leur légataire univerfel, & lui ont ven-

(*) Mercier dans fon *Tableau de Paris ch.* 76.

„ du leur poftérité à raifon de dix pour cen
„ Ils ont déshérité freres, neveux, coufins,
„ amis, & quelquefois leurs propres enfans.
„ Ils ne fe marient point, végetent en attendant
„ leur quartier, & fe difent avec volupté chaque
„ matin, qu'ils ne font pas encore morts. Tous
„ les fix mois ils vont figner leur quittance chez
„ le notaire du coin, qui certifie qu'ils font en
„ vie. —— Les payeurs des rentes favent ce que
„ rapportent au trône les hyvers humides &
„ longs, les maladies épidémiques, & combien
„ il y a à gagner pour le Gouvernement, en jou-
„ ant ainfi de concert avec la mort. —— Mais
„ comment un Gouvernement fage a-t-il pu ou-
„ vrir la porte aux nombreux & incroyables dé-
„ fordres qui naiffent des rentes viageres? Les
„ liens de la parenté rompus, l'oifiveté penfion-
„ née, le célibat autorifé, l'égoïfme triomphant,
„ la dureté réduite en fyftême & en pratique;
„ voilà les moindres inconvéniens qui en réful-
„ tent. — N'eft-ce point cet appât, donné trop
„ facilement à l'amour de foi-même, & aux
„ jouïffances perfonnelles & exclufives, qui fait
„ qu'il n'y a plus de parens, plus d'amis, plus
„ de citoyens? Tout à fonds perdu! Amitié,
„ amour, parenté, tendreffe, vous êtes auffi à
„ fonds perdu! Neuf, dix pour cent; & après
„ moi le déluge: voilà l'axiome triomphant! —
„ Le nombre des filles qui ont paffé l'âge de fe
„ marie, eft innombrable à Paris. Elles ont

„ figné des contrats de rente viagere; ce qui les
„ empêche de figner un contrat de mariage: car
„ la premiere réflexion que l'on fait, roule fur
„ l'inévitable mifere des enfans qui feroient iffus
„ d'un tel nœud. Un contrat viager ifole tou-
„ jours un particulier, & l'empeche de remplir
„ les devoirs de citoyen."

Je fens que le deftin de toutes les maximes, qui tendent à un changement de fyftême dans la collecte du revenu, eft de n'aboutir qu'à la fimple fpéculation, dans tous les pays qui gémiffent encore fous des plans de gouvernement dénaturé; car cela doit être ainfi, jufqu'à-ce qu'un changement total de principe y ait eu lieu. Mais il n'eft pas dit pour cela, que l'idée que j'en donne ici foit inutile. Si ces maximes font vraies & raifonnables, la République françoife fera bientôt en état de les adopter. Dès qu'une fois fon gouvernement fera établi fur une bafe permanente, fa dette publique, fans doute, fera confidérablement réduite: Alors fon revenu néceffaire fera fi petit en comparaifon de ce qu'il a été jusqu'ici, le peuple affranchi fe trouvera élevé à un tel degré de dignité & fi bien accoutumé aux devoirs du citoyen, qu'il trouvera un plaifir fenfible, plutôt qu'un afferviffement, à payer fes contributions à l'Etat. Cette doctrine pourra pareillement s'attirer l'attention des Etats-Unis d'Amérique, être adoptée chez eux, & y produire les mêmes effets. Quant aux autres pays, attendons. Une

aussi grande réforme doit être précédée d'une parfaite régénération de la société; & l'on ne sauroit l'espérer telle, que d'un changement radical de principe dans le gouvernement.

Je n'ignore pas que des gens, à qui leur expérience dans le maniement des affaires publiques a appris à juger séverement des perversités de l'espece humaine, trouveront bien des objections spécieuses à faire, contre un théorie si différente de celle sur laquelle leur pratique a été fondée. Si je ne vais pas à la rencontre de leurs argumens en forme, mon dessein est certainement d'y aller en substance; car je suis au fait de leur force. Dès qu'il ne s'agit de lever le revenu que pour des fins *honnêtes*, & avec modération, de sorte que les taxes n'excedent pas ce qu'une communauté bien organisée s'imposeroit volontiers elle-même, tout ce qu'on peut objecter, en ce cas, à la levée par taxes directes, se réduit à deux chefs, savoir, à *l'indifférence* inconsiderée, qui caractérise une classe d'hommes, & à la préférence déraisonnable que d'autres donnent à leur *intérêt particulier*; les uns & les autres ayant toujours entravé les moyens de les faire contribuer par des moyens directs & francs. Sous la premiere de ces classes on comprend une multitude de pauvres ouvriers dans les grandes villes. On reproche à ces gens, d'avoir l'habitude de dépenser tout ce qu'ils gagnent, non seulement pour le nécessaire, mais pour des plaisirs superflus & vi-

cieux; de ne jamais s'occuper de pourvoir à leurs besoins futurs, & encore moins à ceux de l'Etat; qu'en vain l'on demanderoit de l'argent là où il n'y en a point; que, par conséquent, aucune taxe ne pouvant être collectée directement parmi cette classe d'hommes, il vaut mieux mêlanger la taxe avec ce qu'ils mangent & boivent, & puisqu'ils dépensent à cela tout leur argent, en faire entrer ainsi une partie dans la caisse de l'Etat.

Il y a plus d'une réponse à faire à ce raisonnement. *Prémierement*, c'est sur-tout aux vices radicaux du gouvernement qu'il faut s'en prendre, s'il y a une telle classe d'hommes sans souci dans une société quelconque. Que des gens, qui n'ont ni l'esprit ni le corps dérangé, soient inattentifs aux moyens de se rendre heureux, cela n'est certainement pas dans l'ordre de la nature. En retournant en arriere, pour aller chercher dans la nature la cause d'une si étrange indifférence, nous la passons en chemin cette cause, sans nous en appercevoir. Apprenons qu'elle n'existe, que dans la situation respective des hommes sous leur état social. Ouvrons les yeux autour de nous, & voyons cette cause dans l'éducation négligée, nulle, de cette classe d'hommes, & puis dans l'éloignement où on les tient des objets d'émulation, propres à les rappeller au sentiment de leur dignité, relativement à la société qu'ils doivent aider à composer. Lorsqu'on

a commencé par faire voir & ſentir à l'homme, qu'il ne peut jamais s'élever au-deſſus de la condition d'une bête de charge, avouons qu'il joue au moins un rôle conſéquent, peut-être prudent ſelon le peu de compréhenſion qu'on lui a laiſſé, quand il épaiſſit ſes ſenſations, & abbrutit ſon ame juſqu'au niveau de ſa deſtination. Nous n'avons pas même beſoin, après tout, de ſuppoſer qu'en général les gens qui ſe trouvent dans la claſſe ci-deſſus décrite, ont dû paſſer par la même ſuite de raiſonnemens, pour enſuite tuer leur raiſon afin de s'apprivoiſer avec leur condition. Tel, il eſt vrai, doit avoir été le cas dans l'origine de l'inſtitution; mais, depuis cette époque, la plupart naiſſent dans cet élément d'apathie, ne tiennent, d'un bout à l'autre de leur vie, qu'à des êtres de la même eſpece qui les entourent, & n'ont jamais ni penſée ni deſir qui porte au-delà de leur ſituation actuelle; c'eſt plutôt fait pour eux de n'avoir pas de tels penſers, d'étouffer de tels deſirs; & il leur eſt égal de périr ſous les débris d'une gargotte, ou dans un vaiſſeau du roi, ou ſur ſes galeres.

Telle eſt la déplorable condition d'une claſſe nombreuſe d'êtres, que les Monarques & les Miniſtres doivent reconnoître pour leurs ſemblables; & ſi nous les appellons *vicieux*, plutôt que ceux qui les gouvernent, c'eſt parce que nous avons perverti le ſens du terme. Mais je ne veux point trouver coupables les *hommes* de telle ou

telle ſphere, plutôt que ceux de telle autre quelconque. Dans ce Drame des miſeres humaines, où ſe repréſentent tant de difformités, nos facultés morales s'adaptent au rôle qui nous eſt aſſigné; & nous nous en acquittons ſans ſcrupule ou embarras. Le juge ſur le tribunal n'eſt guere plus à blâmer, que le ſtupide malfaiteur dont il prononce la ſentence. Les oppreſſeurs & les opprimés de toute dénomination, ſont, en général, préciſément auſſi méchants & auſſi abſurdes, que le demande le ſyſtême du gouvernement. Par pitié pour eux tous, changeons de ſyſtême, & retrouvons la nature humaine dans une ſociété rendue à elle-même.

Ceux qui compoſent les claſſes moyennes du genre humain, ces claſſes d'hommes parmi leſquels l'analogie de la nature s'eſt preſque uniquement conſervée, ceux-là ſont appellés à entreprendre une telle tâche, & à l'achever. J'avoue que la raiſon revient bien lentement aux ames d'où elle a été ſi fatalement bannie, & qu'il faudra du temps avant de rendre aux hommes, qui maintenant ſont placés aux deux extrêmités de l'odieuſe échelle des rangs, le juſte coup d'œil avec lequel ils devront enviſager leur qualité de citoyen, ſi nouvelle pour eux. Des ames longtemps avilies, ſoit par les privileges & l'orgueil, ou par la miſere & le déſeſpoir, ſont également éloignées de concevoir une idée raiſonnable de la dignité de l'homme. Cependant ces

claſſes-mêmes pourroient être ramenées peu à peu, juſqu'à devenir des membres utiles de l'Etat; & enfin il n'y auroit plus d'individu, qui ne ſentît d'avoir gagné au change. Etabliſſez le gouvernement ſur la ſageſſe de tout le peuple, & il y aura toujours aſſez de ſageſſe pour le conduire.

Secondement, ſi, ſous cette organiſation naturelle de l'Etat, il y avoit encore un petit reſte de ſans-ſoucis, incapables de remplir les devoirs de citoyens actifs, il y auroit pluſieurs raiſons pour les diſpenſer des charges publiques. D'abord, il eſt probable, qu'on trouveroit peu d'exemples où l'incapacité ne fût l'effet de quelque défaut de l'eſprit ou du corps; & dans ce cas leur prétention ſur les ſecours de la ſociété, prendroit la place de toute prétention que la ſociété pourroit former ſur le paiement de leur quote-part à la taxe. Outre ceux-ci nous en pouvons ſuppoſer quelque peu d'autres, que des pertes accidentelles, ou tels autres malheurs auxquels les propriétés privées ſont expoſées, auroient mis dans l'impuiſſance de ſatisfaire à la demande du collecteur; il eſt naturel que le gouvernement les excuſe auſſi. Si après cela il pouvoit ſe trouver, je ne ſais comment ni quels hommes, aſſez inſenſibles à leur bonheur propre & à leurs devoirs ſociaux, pour n'avoir jamais dequoi contribuer; la perte pour l'Etat ſeroit petite & mépriſable comme eux; du moins elle ne ſeroit pas comparable aux maux

infinis que cause le systême des taxes déguisées.

Quant à l'autre point d'objection allégué, savoir à la préférence déraisonnable que bien des gens donnent à leur *intérêt particulier*, & à la difficulté qui s'ensuit d'avoir de leur argent directement, il mérite considération. Mais sa discussion complette méngageroit dans un nouvel ordre de spéculations sur la nature humaine, qui, je crains, excederoit trop les limites assignées à ce chapitre. Je ne saurois acquiescer aux opinions communement entretenues, quant à l'effet que la *propriété* auroit naturellement sur l'esprit humain. J'entends par *naturellement*, non l'opposé de l'état *social*, mais l'opposé de l'état *dénaturé* où le gouvernement, fondé sur la conquête ou sur quelque autre accident, a jusqu'ici placé le genre humain. L'on n'a jamais encore essayé complettement d'établir un état naturel de société, d'organiser une nation selon les dictées de la raison humaine, dans le dessein de pourvoir à la plus grande quantité possible de nos besoins physiques, & de perfectionner en même temps nos facultés morales. Il faut donc avouer, que les idées qu'on a conçues du cœur humain risquent d'être fausses; puisqu'elles n'ont été formées que dans le faux jour d'impressions qui n'appartiennent pas à sa nature. Le portrait de l'homme ne peut-être ressemblant, tant qu'assis, pour être peint, il y a un voile sur sa face. D'après ces prémisses, si l'on veut connoître son

vrai caractere, il ne faut admettre, qu'avec beaucoup de précaution, l'hiſtoire de ſes actions; car il n'y a pas grand fonds à faire ſur leur témoignage. Le labyrinthe d'erreurs où il a dû conſtamment ſe perdre, les feux-folets trompeurs à la lueur deſquels on n'a ceſſé de l'égarer, les impoſteurs dont il a toujours été le jouet, ont obſcurci ſon entendement, & dégradé ſon organe moral, à un point difficile encore à déterminer préciſément. Il commence à ouvrir les yeux, étonné de ce qu'il eſt, honteux de ce qu'il a été, & incapable de prévoir ce qu'il deviendra.

Cependant, un œil attentif peut démêler quelques traits généraux dans ſon caractere, marqués au coin de la nature. Parmi ces traits l'on peut compter un certain deſir individuel de s'attirer la bonne opinion de ſes ſemblables. Le deſir d'arriver à quelque degré de diſtinction, pour autant, du moins, qu'on en a beſoin pour acquérir une individualité de caractere parmi ſes égaux, & mériter leurs égards & leur confiance, eſt ſans doute naturel à l'homme: or, tout ce qui eſt vraiment naturel, eſt vraiment louable. L'homme, ſans l'aide artificielle de la ſociété, n'a que deux reſſources ſur leſquelles il puiſſe compter pour obtenir ces égards & cette confiance: ſes *forces phyſiques* & *morales*. Par l'exercice de l'une de ces forces, ou de toutes les deux, il ſe rend

utile, & mérite la distinction qu'il desire. La propriété (le mien & le tien) qu'on appelle, avec, peut-être, assez de précision, la créature de la société, est assurée aux individus, exclusivement, pour leur avantage particulier, ou, du moins, comme un gage de leur attachement à la communauté, qui la leur garantit. L'on ne s'attend pas, selon les vrais principes de la société, que l'homme dispose d'une partie de sa propriété au profit du public. Ce que le public exige à titre de contribution, est exigé comme un droit; cela appartient à l'Etat, par la nature du contrat, comme prix de la garantie de tout le reste. Ce n'est donc point sur ce droit que le riche paie de ses biens, qu'il puisse fonder sa prétention à être respecté; aussi ne le fait-il pas: il établit cette prétention au respect sur un autre principe. Excepté la portion nécessaire à remplir ses besoins personnels, le possesseur veut faire valoir le superflu de sa propriété, comme un signe de son mérite personnel, ou comme une circonstance qu'il se flatte de pouvoir y substituer. Dans le fond, pour autant que sa propriété feroit le fruit de son industrie, elle témoigneroit tout naturellement de sa capacité; & quand même elle lui feroit parvenue de ses peres par succession, le desir de s'en faire un mérite n'est pas plus déraisonnable que les titres héréditaires de toute autre espece quelconque.

D'après cela, il est aisé de découvrir dans l'affolement des hommes à ce qu'ils appellent pro-

priété, les commencemens & les progrès de leur déviation de toute eſtime raiſonnable des choſes. Un gouvernement fondé violemment, pour continuer de tourner à l'avantage d'une petite portion de la communauté, doit s'être vu de tout temps dans le cas, de ne pouvoir ſe maintenir que par l'impoſture. Delà, tout à la fois, le découragement & le diſcrédit des *forces morales* de l'individu; car elles ceſſent d'étre reſpectées, dès qu'elles ne doivent plus être cultivées. Demême, à meſure qu'une nation eſt devenue nombreuſe, & qu'on y a ſu rendre les ſuccès dans la guerre, & d'autres grandes opérations, moins dépendants des *forces phyſiques* de l'individu, celles-ci auſſi ont perdu inſenſiblement leur crédit, & l'on n'a plus pu s'en faire un titre pour être reſpecté. L'on a donc cru trouver une reſſource naturelle, contre ces excluſions non-naturelles, dans la vénération pour des ſignes de mérite trompeurs, appropriés à des individus. Telle fut l'origine de tous les titres d'honneur héréditaires; & telle doit avoir été pareillement, au moins en grande partie, l'origine de l'attachement exceſſif des hommes à ce qu'ils appellent leur propriété.

Cette théorie peutêtre placée ſous un autre point de vue encore, qui la rendra toujours plus probable. A meſure que cette vénération attachée à la propriété offroit aux individus une reſſource, qui les conſoloit d'avoir renoncé à leur

droit naturel de cultiver des talens perſonnels, elle devint auſſi un engin néceſſaire entre les mains du gouvernement. On conçoit aiſément, que dans un ſyſtême où tout dépend du rang héréditaire, le perſonnage, placé à la tête de tous, doit toujours avoir la majeure (*) part dans le reſpect exigé. Et par où jouïra-t-il de ce reſpect, ſi ce n'eſt par la pompe extérieure? Ni la ſageſſe, ni la force du corps, ne ſauroient être rendues héréditaires; mais les titres & la propriété peuvent l'être. Il étoit abſolument néceſſaire de décréditer toutes les qualités, par rapport auxquelles les ſujets du roi peuvent être ſes rivaux, même ſes ſupérieurs, & de fixer l'admiration de la multitude ſur celles où lui ſeul pouvoit exceller. Ces ſortes de gouvernemens doivent s'adminiſtrer de maniere, que le roi ſoit toujours l'homme le plus riche de la nation; & généralement ils vont plus loin, ils enrichiſſent d'autres hommes, à meſure qu'ils les voient ſe courber ſervilement ſous lui. C'eſt ainſi que l'ordre de la nature eſt renverſé, & que les noms ſont ſubſtitués aux choſes. L'uſage qu'on fait de ſa *propriété*, eſt converti en magnificence ſplendide de l'*opulence*. Voilà ce qui eſt devenu le

(*) Elle doit être à moi, dit-il; & la raiſon,
C'eſt que je m'appelle Lion.
La Font. I, 6.

le grand & presque universel objet de l'ambition humaine; voilà ce qui excite l'admiration stupide de toutes les classes d'hommes. Dans le fond, les individus ne sont point à blâmer pour cette maniere d'apprécier les choses; & il ne faut pas pour cela les soupçonner de manquer de jugement. Le fait est, que la pompe leur est plus utile que des qualités personnelles. Souvent elle remplit la place de toutes les jouïssances solides de la vie; & l'on ne sauroit le trouver étrange, tant qu'elle procure ce respect, dont le desir est, sans doute, l'une des plus fortes passions de la nature humaine. Nous n'entendons jamais dire, qu'un homme se soit tué pour n'avoir pas un morceau de pain; mais souvent pour n'avoir pas de carosse.

Telle est la passion, & telle je crois être l'*origine* de la passion désordonnée pour la propriété, dans la présente maniere de vivre. La plupart des gens raisonnables conviennent que c'est un mal; que le goût régnant, & les sentimens des hommes sur ce sujet, sont dépravés; & qu'il est à souhaiter que cela fût autrement. Le seul point sur lequel, dans mon opinion, je differe de ces gens, c'est que, sans doute, cela *sera* autrement. Je pense que nous avons découvert la racine du mal; je pense que cette racine sera bientôt arrachée; & que le remede suivra immanquablement, parce qu'il ne consiste qu'en un simple effort que la nature fait elle-même,

pour ſe délivrer de la contrainte. Mon deſſein n'eſt pas de prêcher ici ſur l'uſage des richeſſes, ni ſur le devoir de la charité ; mon unique intention eſt, de faire entrevoir les moyens, par leſquels on ſera diſpenſé de la néceſſité d'une telle prédication. Il eſt difficile de contraindre, ſoit par la perſuaſion ou par une loi, à la pratique d'un devoir contraire à l'habitude. Que l'on rectifie nos habitudes, & nos devoirs ſeront rarement négligés.

Il s'eſt trouvé dans toutes les nations civiliſées des gens de bien, qui ont pris des peines infinies, qui ont ſué ſang & eau, à force de gémir ſur les vices du genre humain, & de lui recommander ſes devoirs, relativement à l'uſage & à l'abus de la propriété. Leurs travaux ont ſans doute produit quelque bien ; & nous pouvons être perſuadés, que, grace à ces gens, il y a moins de miſere dans le monde, qu'il n'y en eût eu ſans eux. Mais ces bonnes gens n'ont pas pénétré juſqu'à la racine du mal, ou plutôt ils ne l'ont pas apperçue ; & les remedes qu'ils ont propoſés ont toujours été défectueux, inſuffiſants, & ſans ſuccès. Ils blâment les penchants (*) naturels du cœur humain, & exhortent les individus à ſe

(*) Dans un fameux catechiſme, à la queſtion faite à l'Enfant, s'il peut pratiquer le Commandement, *d'aimer Dieu & le prochain*, l'Enfant doit répondre : *Non, car de ma nature je ſuis enclin à haïr Dieu & l'homme.*

corriger ; tandis que le mal n'eſt pas ſi abſtrus, ni ſa cure à attendre des individus, pas même pour ce qui les concerne dans cette beſogne. L'habitude eſt le ſinge de la nature ; elle en prend l'apparence, & ente ſes vices ſur elle. Or comme, ſur le ſujet en queſtion ici, l'habitude univerſelle a pris ſon origine dans des ſyſtêmes de gouvernement dénaturés & dégradants, l'on ne ſauroit s'attendre à une réforme, qu'en conſultant la nature, & s'en rapportant à elle, pour échanger ces ſyſtêmes contre un meilleur ; & ſans doute ce remede ſera efficace.

Etabliſſez le gouvernement ſur les vœux de tous les individus, ſur la ſageſſe collective du peuple, & vous rendrez aux facultés morales de chaque créature humaine le jeu de leur reſſort ; car toute créature humaine devra trouver ſon intérêt dans ſon bien être. Cela fournira un ample ſujet de contemplation, & d'efforts à faire ; ce qui ne pourra manquer de perfectionner continuellement l'ame, & d'élever l'homme à une idée plus exaltée de lui-même, comme d'un membre actif de cet Etat ſocial, dans lequel la vertu puiſſe ſe développer, & le mérite être ſûr de ſa récompenſe. Toute choſe, ainſi rendue à la nature, ſera aiſée & progreſſive ; l'individu ne cherchera que dans lui-même ſon droit au reſpect des autres, dès qu'il ſe ſera habitué à croire & connoître que c'eſt l'unique titre qui pourra le lui acquérir. L'idée de fonder ſes

prétentions ſur la pompe & l'éclat de l'opulence ou d'un rang héréditaire, ne pourra plus être regardée que pour ce qu'elle eſt de fait, pour l'effort d'un eſprit foible, qui veut couvrir ſa foibleſſe. De pareils efforts, mépriſés par le peuple comme faits pour ſurprendre ſon jugement, devront néceſſairement ſe décréditer, & ne plus ſervir à rien, dans une ſociété établie ſur la baſe de la raiſon humaine.

Il eſt difficile à concevoir, juſqu'à quel point une pareille révolution opereroit ſur le caractere de l'homme, quant à ſon attachement à la propriété. Si les ſyſtêmes de gouvernement actuels ſont contre nature, je ſuis convaincu que cette partie du caractere humain eſt contre nature auſſi, & que le changement de ceux-là produira néceſſairement le changement de celui-ci. L'un des uſages qu'on fait de la propriété, celui de ſe faire reſpecter, en ſeroit entierement retranché. Or il faut conſidérer, que c'eſt préciſément cet uſage-là, dont l'eſprit humain s'eſt généralement le plus entêté, parce qu'il eſt immodéré & ſans bornes. Perſonne n'ignore, que de toutes les rivalités, celle qui a pour objet l'étalage des richeſſes eſt la plus jalouſe; & qu'ordinairement l'homme ne connoît plus de bornes à ſes deſirs, dès qu'ils ont paſſé les limites de ſes beſoins réels ou imaginaires.

Une obſervation, relativement à la nation françoiſe, ſuffiroit ſeule pour établir l'opinion que je

viens de mettre en avant. Mais avant d'en faire mention, j'ai cru devoir poser les principes, afin de faîre voir combien ma théorie & le fait s'accordent, & sont fondés sur la nature, & combien, par conséquent, l'on peut s'y fier, pour en faire les fondemens d'un systême pratique. L'on sait que, depuis quatre ans, le caractere national des françois a subi un changement presque total, par rapport à l'impression que faisoient sur eux les marques extérieures de distinction quelconque. Ce qu'on appelle Rang, provenant de titres héréditaires, avoit ci-devant autant d'influence en province qu'à la Cour; on le tenoit pour sacré dans les sentiers les plus solitaires de la vie, où les actions obéissent aux impulsions du cœur, comme dans les assemblées les plus solemnelles, ou elles sont réglées par des maîtres de ceremonies. Il est impossible que l'opulence même soit plus respectée chez quelque nation que ce soit, que ne l'étoient les titres en France parmi toutes les classes & especes de gens. Leur vénération pour le roi avoit tourné en proverbe chez les autres peuples de la terre ; encore n'étoit-ce là qu'un des traits de leur respect uuiversel pour tout ce qui portoit les marques d'un rang héréditaire. Le culte d'adoration qu'ils rendoient à ces distinctions, ne pouvoit que difficilement être considéré comme un effet de l'habitude; il paroissoit tellement identifié avec le caractere, avec l'ame du François, qu'on ne pouvoit plus le distinguer

des élémens de ſa nature. Mais le changement de gouvernement, ſemblable à une analyſe chymique, à ſéparé l'ordure habituelle de l'or naturel; le courtiſan a diſparu, & l'homme eſt ſorti pur du creuſet.

Ce n'eſt pas tout. *L'opulence* a pareillement perdu ſon brillant aux yeux des françois; ni les propriétaires, ni les autres, ne la conſiderent plus comme reſpectable. Je ſais qu'on répond là-deſſus, qu'il faut attribuer cela à une circonſtance paſſagere; que le gros du peuple, qui s'eſt ſaiſi du gouvernement, porte envie aux riches, & cherche à réduire tous les hommes au niveau quant à la propriété. La replique la plus ſimple à cette réponſe, eſt celle que feroit la candeur en perſonne, ſavoir, *que l'aſſertion n'eſt pas vraie.* Jamais peuple ne reſpecta plus ſcrupuleuſement la propriété privée, que ne l'ont fait uniformement les François durant toute la révolution. Et, comme s'ils avoient voulu confondre d'avance la calomnie, & toutes les objections captieuſes contre une réclamation des droits du peuple, ce reſpect pour la propriété privée s'eſt ſoutenu au milieu de l'irrégularité des mouvemens & de la facilité du pillage. Il feroit à ſouhaiter que les gouvernemens-mêmes, au lieu d'employer des plumes vénales pour les décrier, profitaſſent de cette leçon d'honneur que leur a donné l'anarchie françoiſe.

Il eſt certain que par tout le reſte de l'Europe

on fait ſervir la propriété à deux fins diſtinctes, d'abord, pour remplir les beſoins phyſiques, & puis, pour s'attirer le reſpect perſonnel. Il eſt certain, en outre, qu'en France elle a ceſſé, en grande partie, de répondre à la derniere de ces fins. La raiſon de cela eſt parfaitement naturelle; & je ne doute nullement de ſa permanence. Le même effet aura lieu dans les autres pays, quand on y aura aſſis le gouvernement ſur la baſe ſolide de la raiſon, au lieu de le monter ſur les échaſſes chancelantes de l'impoſture.

Je n'ignore pas que ma theſe paroît prêter le flanc à une objection, de la part de ceux des Lecteurs qui ſont au fait de l'état actuel de la ſociété en *Amérique*. Ils diront, que le peuple des Etats-Unis manifeſte un grand attachement à la propriété, conſidérée comme *opulence*; & cela uniquement pour l'oſtentation: que quoique leur gouvernement ſoit Américain, leurs mœurs ſont Européennes. A cela je réponds, d'abord, que l'accuſation n'eſt vraie que dans un ſens limité: l'influence des richeſſes, en ce pays-là, même dans l'eſprit de ceux qui les poſſedent, n'eſt nullement auſſi grande, qu'elle l'eſt en Europe. Mais cette réponſe ne ſatisfera pas plus les oppoſants, qu'elle ne me ſatisfait moi-même. Avouons que le fait exiſte, au moins à un degré conſidérable; & tâchons d'en découvrir la cauſe. Les gens de ces contrées-là ont toujours eu coutume d'emprunter leurs maximes, ainſi que leurs mœurs,

des diverſes nations Européennes d'où ils étoient partis. Dans les villes de commerce, nombre de leurs habitans préſents ſont réellement des Européens, qui ne ſe trouvent dans le pays que depuis peu de temps; & l'émigration continue de peupler les Etats de nouveaux avanturiers, qui, avec leurs effets & marchandiſes, importent leurs modes & leur goût pour des manieres de vivre diſpendieuſes. Les gouvernemens-mêmes, ſur l'article des ſalaires publics, ont trop conſulté les idées Européennes; qui ſuppoſent, qu'il ſoit néceſſaire que des officiers publics s'entourent de pompe & de ſplendeur, afin d'inſpirer de la vénération pour les loix. Car, encore que ces ſalaires aient été généralement fixés, lors de la révolution, à un taux fort bas en comparaiſon de ce qu'il étoit communement en Europe, & quoique, depuis ce temps, on les ait réduits à certains égards; ils ne laiſſent pas d'être encore trop hauts, trop peu proportionnés à ce qu'ils devroient être. Ces choſes influent beaucoup ſur les maximes générales de la vie en ces pays-là; mais ces mêmes choſes ne ſont nullement applicables à l'Europe; & dès que l'ancien monde aura changé de gouvernement & de mœurs elles ceſſeront d'être applicables au nouveau.

On ne peut pas dire encore, que les Américains aient un caractere national. Le côté politique de leur révolution, à part le militaire, n'étoit pas de cette eſpece violente & convulſive,

qui ébranlant toute la maſſe des opinions humaines, met les hommes dans le cas de décider, quelles il retiendra comme analogues à leur ſituation, & quelles il retranchera comme rejettons de connexions dénaturées. Par bonheur le poids de l'oppreſſion ne s'étoit pas fait ſentir là, par ſa maſſe & ſa durée, juſqu'à défigurer tout-à-fait & rendre méconnoiſſables les traits de la face morale de l'homme. Il ſe reconnut, ſous le nouveau ſyſtême, pour être ce qu'il avoit été ſous l'ancien; car le changement de forme ne fut pas aſſez perceptible, pour exiger un grand changement de principes. Dans ces circonſtances, le peuple garda ſes anciennes maximes, quoiqu'elles fuſſent un compoſé de maximes étrangeres & domeſtiques; & comme l'habitude eſt partout monnoie courante; il n'eſt pas ſurprenant, que tout ce qui étoit marqué au coin des nations policées de l'Europe, fût adopté ſans ſcrupule par des descendants de ces nations en Amérique.

Ce manque de caractere national peut avoir été juſqu'ici pour eux un ſujet de regret; mais le temps viendra où il tournera à leur avantage. L'eſprit public étant ouvert chex eux aux impreſſions qui leur viennent du dehors, ils n'en feront que mieux en état de profiter des leçons pratiques, que leur offre maintenant le changement de ſyſtême dans cette partie-ci du monde. Ils s'appercevront là, comme on s'apperçoit déjà en France, que l'étalage des richeſſes ne doit plus

être ambitionné comme emblême ou ſubſtitut des talens perſonnels; par-tout même on le convoitera moins qu'à préſent, dès que l'on trouvera que la paſſion de ſe faire reſpecter n'y trouve plus ſon compte. Remarquons encore, que ce cas n'eſt pas le ſeul où l'état ſocial en Amérique gagnera eſſentiellement au changement des mœurs Européennes.

Mais avouons, après tout, qu'il n'eſt pas aiſé de gagner des proſélytes à cette théorie, ſur-tout parmi une claſſe d'hommes, à qui la connoiſſance du monde a appris à ſe défier des ſpéculations hardies. Puis donc qu'il faut s'en rapporter là-deſſus à l'expérience, c'eſt à elle que je confie ma theſe. Je ne me propoſe dans cet ouvrage, que de contempler les *effets* qu'une révolution générale produira ſur les affaires des nations. Mais, dans cette contemplation, il eſt eſſentiel de ſavoir auſſi le changement analogue qui s'opérera néceſſairement dans le caractere de l'homme; afin qu'étant préparé à l'évenement, il puiſſe méditer ſur les arrangemens à prendre, pour prévenir ſa rechûte dans des erreurs qui lui ont été ſi funeſtes.

Un chapitre, où l'on traite du ſyſtême d'abus ſi généralemen adopté pour la *levée* du revenu, ne peut guere finir avec quelque ſatisfaction pour le Lecteur, ſans quelques réflexions ſur les abus correſpondants qui ſe commettent dans ſon *application*. Je ne parlerai pas des ſalaires exorbi-

tants, de la Liſte civile, de l'Etat-de-paix, ni des autres énormités, qui font exiſter les Ordres privilégiés & les Dignités inutiles & ridicules. Toutes ces miſeres tomberont ſi rapidement, avec les pitoyables plans de gouvernement qu'elles appuient, que ce ſeroit triompher peu généreuſement que de vouloir hâter leur chûte en les précipitant. Lorſque la fonction du gouvernement ſe fera, comme d'autres fonctions, ſelon les principes du ſens commun, elle ſera payée, comme les autres, à proportion du ſervice rendu; & ſi cette proportion n'eſt pas exactement obſervée dans le paiement, ces principes ne ſeront pas longtemps obſervés dans le ſervice. Mais nos obſervations ſur l'application du revenu, ne rouleront ici que ſur l'article des Dettes publiques. Cet article eſt aujourd'hui de la derniere importance, non ſeulement à cauſe de l'énormité préſente de ces dettes dans preſque tous les Etats de l'Europe, mais ſur-tout relativement au principe qui les fait contracter & maintenir; ſi ce principe ſe trouvoit dangereux à la liberté, & uniquement convenable à une forme de gouvernement vicieuſe, il doit faire profondement réfléchir toute nation qui deſire d'établir ſes affaires ſur la baſe de la raiſon & de la nature.

C'eſt ici que nous devons paſſer en revue ce mode d'anticipation, commun à preſque tous les gouvernemens modernes de l'Europe, & connu en Angleterre ſous le nom de *funding ſyſtem*

(*ſyſtême fondateur*). Cet artifice, ou, comme d'autres l'appellent, cette invention, a été un objet de cenſure très-ſévere, auſſi bien que d'éloges peu judicieux, pour différents Ecrivains. Auſſi, lorſqu'on le conſidere avec tout le vaſte contour des circonſtances qui lui font cortege, ſe préſente-t-il à l'imagination ſous une variété d'aſpects, qui en font un objet étonnant de méditation. Les effets qui en ont réſulté, ont ſurpaſſé tout calcul préalable & toute attente. En fait de politique & de guerre, ce ſyſtême a changé la face de l'Europe. Les effets qu'il a produits ſur les nations & ſur les individus, ont été variables, contradictoires, illuſoires, & ont dérouté les obſervateurs les plus clairvoyans. C'eſt étonnant comme il a multiplié la force & l'activité du commerce; mais il a augmenté en même temps le nombre des ſpéculations inutiles & deſtructives. Il a converti le commerce en inſtrument de guerre; de cette effroyable calamité il en a fait un objet attrayant de trafic. Ces deux occupations, nées ennemies l'une de l'autre, il les a coaliſées de maniere à ſe ſoutenir cordialement l'une l'autre; & ainſi à l'aide réunie des deux, il facilite tous les projets ambitieux du gouvernement. De cette maniere il apprivoiſera enfin l'eſprit public, juſqu'à le faire acquieſcer à un paradoxe, qui dans des temps où l'on ne connoiſſoit que l'arithmétique commune, eût été bafoué comme exceſſivement ridicule, ſa-

voir : „ Que plus on affoiblit & épuiſe une na-
„ tion, plus elle croît en ſplendeur & en puiſ-
„ ſance ". Après tout, le ſyſtême regorge de tant de bien apparent, quoique ſuivi de tant de maux réels, que nous avons preſque à craindre d'être accuſés de partialité ou d'inattention, faute d'avoir tempéré notre cenſure par une petite doſe d'approbation.

Mais la queſtion, ſi ce ſyſtême fondateur doit être admis dans toute ſon étendue, ne ſauroit ſe décider, qu'après avoir peſé les bons & les mauvais effets qu'il doit naturellement produire. Or je penſe, qu'en conſidérant ce ſujet relativement à un Etat libre, le mal l'emporteroit dans la balance bien plus encore, que ſi on l'appliquoit aux anciens plans de gouvernement.

Les avantages qu'on peut tirer du ſyſtême ſont de deux eſpeces : d'abord *mercantilles*, entant qu'il facilite les affaires des individus ; & puis *politiques*, entant qu'il eſt utile au gouvernement dans les grandes opérations de la guerre. L'on ſait, ou du moins on croit, que la dette publique en Angleterre, fondée ſur l'hypotheque du revenu national pour le paiement de l'intérêt, a créé un capital prodigieux qui circule entre les mains du commerce. En fourniſſant aux hommes des eſpeces de fonds, qu'ils convertiſſent quand il leur plait en argent, cela les met en état de varier leurs opérations avec la plus grande facilité, & de profiter de bien des marchés,

tant domeſtiques qu'étrangers, qui ſans cela ne pourroient avoir leur effet. C'eſt à cette circonſtance que bien des gens (peut-être ſans trop approfondir les cauſes) ont attribué l'état floriſſant du commerce dans ce royaume-là. Il eſt ſûr que, depuis qu'on s'eſt apperçu que le commerce s'eſt accru avec l'augmentation des taxes, les argumens en faveur des fonds illimités ont pris tellement la vogue, qu'on n'a pas craint de pouſſer le paradoxe juſqu'au ſolécisme, juſqu'à ſoutenir, qu'inſolvabilité publique eſt richeſſe publique, & que la dette nationale eſt un bien national.

Les avantages *politiques* dérivés du principe fondateur, conſiſtent dans l'établiſſement d'un crédit ſi inconteſtable, que le gouvernement peut, en tout temps, emprunter, ſans avoir ni les moyens, ni l'intention, même ſans promettre, de payer. Ce crédit répond à tout l'uſage qu'on pourroit faire d'un tréſor inépuiſable : le gouvernement peut tirer là-deſſus à tout moment, & pour tel montant qu'il lui plait. On conçoit l'immenſe facilité que cela donne aux meſures de l'adminiſtration. Elle ſe voit en état par-là, d'entreprendre ſubitement, & dans le plus grand ſecret, les opérations les plus diſpendieuſes, & de les faire durer tant qu'elle veut, ſans conſulter le peuple, ni s'embarraſſer de ce qu'il aimeroit mieux. Ce ſyſtême la préſerve de la néceſſité d'accumuler un tréſor national, en impo-

ſant d'avance des taxes, & uſant d'économie; meſure, toujours accompagnée du déſavantage qu'il y a à perdre l'uſage de l'argent, depuis le moment où on l'amaſſe, juſqu'à celui où on le dépenſe. Il la préſerve pareillement de la néceſſité d'une autre opération, qui n'eſt pas moins à craindre pour les ſuppôts du gouvernement en général, ſavoir d'une augmentation ſubite de taxes, au moyen deſquelles ce peuple ſeroit appellé à fournir à la dépenſe de l'année pendant le cours de cette année; meſure qui, ſinon quelquefois impoſſible, hazarderoit du moins ſouvent & la réputation des miniſtres, & le ſuccès des entrepriſes extraordinaires.

Tel eſt le ſommaire général des avantages dérivés du ſyſtême fondateur; & cela nous ouvre la vue ſur une longue ſuite de maux qui les contraſtent. Je crois ces maux trop nombreux pour être détaillés ici, trop grands pour être aiſément conçus. Entre les mains d'une adminiſtration, je ne dirai pas *corrompue*, mais dont l'intérêt eſt en quelque ſorte différent de celui de la nation en gros, ce ſyſtême eſt l'inſtrument le plus dangereux qui ſoit imaginable; puiſqu'il eſt l'inſtrument d'une force incalculable, & qu'on peut toujours le manier ſans oppoſition. Par la nature-même du ſujet, c'eſt-là le cas: car les dépenſes de toute entrepriſe projetée allant à la charge de la poſtérité, la partie la plus intéreſſée à s'y oppoſer, n'exiſte pas encore lorſqu'on la

lui impoſe; & par conſéquent ſes remontrances ne peuvent être entendues. Ainſi, quand il s'agit de guerre, qui eſt le principal objet du ſyſtême fondateur, il fournit aux gouvernemens de quoi engager des mercenaires à tuer autrui avec plus que chacun ſes armes. Ils extorquent aux générations futures, à la ſueur du front de celles-ci, les moyens de détruire la génération préſente. La génération qui va à la guerre avec le ſecours d'une dette fondée, exerce une double violence contre celle qui doit ſuivre: elle empêche une partie de la ſociété d'exiſter, en détruiſant ceux qui euſſent dû contribuer à la multiplier; & elle charge la portion de la poſtérité qui lui a échappé juſqu'à pouvoir exiſter, de ce qu'il en a coûté pour tuer les ſemblables de ſes ancêtres; & ces deſcendants doivent payer la dépenſe avec le cruel déſavantage, de ſe voir privés de la moitié de leurs reſſources naturelles, par la diminution de leur nombre naturel.

De la maniere que les opérations militaires ſont conduites aujourd'hui, chaque homme tué ou détruit à la guerre, coûte à la nation au-delà de mille Livres ſterlings. Ce calcul eſt tiré d'un coup d'œil jeté ſur la derniere guerre où l'Angleterre fut engagée. Selon le compte du Chevalier Jean Sinclair (*), la nation dépenſa à cette

(*) *Hiſt. of Revenue*, Part.

cette guerre un peu plus de 139 millions ſterlings. Aucun financier n'a calculé exactement *le nombre des vies* qu'elle a coûté à la Grande-Bretagne en batailles, hôpitaux & priſons; probablement ce nombre n'a pas excédé 139 mille. Ainſi le peuple Britannique doit ſe conſoler aujourd'hui de cette perte d'amis & de parens, en payant pour leur exécution à raiſon de mille Livres ſterlings par tête. Il y a eu d'autres de ces entrepriſes en gros, contractées à un taux généralement plus modéré; mais celle-ci eſt plus coûteuſe que la beſogne de pareille nature qui s'exécute en détail dans les priſons d'Old-Bailey & de Newgate.

Il ne faut pas avoir pris beaucoup de peine à obſerver le caractere des temps dans les divers âges, pour ſe convaincre que l'objet de la guerre, & l'eſprit dans lequel on l'a conduite, ont totalement différé, pendant le cours du préſent ſiecle, d'avec ce qu'ils étoient dans des périodes plus reculés de l'hiſtoire moderne. Chez les nations maritimes de l'Europe, l'objet des guerres a paſſé de la religion au commerce; du point d'honneur entre des rois, au point de profit entre des marchands, miniſtres & généraux. Il n'y a pas, dans la nature de ces ſujets, de quoi exciter par eux-mêmes l'enthouſiaſme de toute une nation, tellement que celui qui projette une guerre puiſſe, avec confiance & ſureté,

s'adreffer au peuple pour le faire immédiatement contribuer. C'eſt pourquoi, afin d'avoir les moyens de l'entreprendre, on a recours à un principe du même genre que l'objet de la guerre; & alors l'eſprit qui la fait ſoutenir, eſt le même qui l'avoit fait projeter, l'eſprit de commerce. Mais comme des guerres offenſives quelconques, dans toutes les circonſtances poſſibles, ne peuvent ſe maintenir qu'en trompant le peuple, le gouvernement, dans ce cas, a recours à une ruſe marchande, en lui perſuadant de ſe charger du fardeau, ſous condition que le poids n'en ſera pas ſenſible pour le préſent. Telle eſt l'origine des dettes fondées; il eſt évident qu'elles viennent de la néceſſité, où s'eſt vu le gouvernement, de ſe conformer à l'eſprit des temps en changeant le principe de déception.

Le ſyſtême fondateur, entant qu'engin de l'Etat, a entierement pris la place de l'enthouſiaſme religieux; & pendant les deux dernieres générations le genre humain s'eſt laiſſé entraîner par le premier à s'entredétruire, avec autant d'imprudence & d'illuſion, qu'il le fit au douzieme ſiecle pouſſé par le ſecond de ces engins. Je ne vois, certes, aucune raiſon qui eût pu empêcher le gouvernement Britannique même, dans ces derniers cinq ans, de publier une vraie croiſade, & de la faire durer à volonté, avec

l'aide de ce syſtême fondateur: car le principe du syſtême eſt de nature à prévenir toute enquête de la part du peuple, concernant l'objet de la guerre; attendu qu'on n'a laiſſé, à aucune claſſe de la ſociété, pas le moindre motif pour s'aviſer d'une telle enquête. La ſituation domeſtique d'une de ces claſſes, graces aux opérations antérieures du même ſyſtême pour augmenter les taxes, eſt déjà ſi miſérable, que ces gens-là ſont bien aiſes de s'enrôler comme ſoldats pour une cauſe quelconque, pour l'amour d'une chétive ſolde: une autre claſſe, laquelle a beaucoup d'influence ſur l'opinion publique, eſt compoſée de Généraux, Entrepreneurs, Miniſtres & Secrétaires, avec tous leurs officiers & ſuppôts; ils ſont ſûrs de profiter amplement d'une guerre quelconque, de quelque maniere qu'elle ſoit conduite, & quel qu'en ſoit l'objet: encore une autre claſſe conſiſte en oiſifs ſpéculateurs dans les fonds, qui trouvent leur compte indifféremment dans la hauſſe & dans la baiſſe des fonds, & ſpécialement dans l'augmentation de la dette: Pendant ce temps le reſte de la communauté, ne pouvant être rendu actif par l'amorce du profit perſonnel, eſt du moins amuſé & rendu paſſif par l'idée, que le paiement de ce qu'il y a à perdre eſt différé.

Depuis le temps où l'eſprit de brigandage, qui avoit fait ſortir les barbares du nord pour

ravager le ſud de l'Europe, s'étoit ralenti, & avoit fait place à l'établiſſement de la monarchie féodale, qui tout naturellement lui ſuccéda, l'hiſtoire de ce quartier du monde commença à prendre quelque conſiſtence; & elle s'offre à notre contemplation, relativement à l'eſprit des nations, ſous trois aſpects ſucceſſifs, qui ſont: l'eſprit d'Hiérarchie, l'eſprit de Chevalerie, & l'eſprit de Commerce. De ces différents matériaux, le génie du gouvernement en a forgé des inſtrumens d'oppreſſion preſque également deſtructifs. Sur-tout, il n'a jamais manqué d'obſcurcir l'entendement de la nation par quelque ſuperſtition conforme à la température des temps. Dans tel âge, c'étoit la ſuperſtition religieuſe; dans tel autre, la ſuperſtition de l'honneur; dans un autre, la ſuperſtition du crédit public.

Le déplorable parti que le Gouvernement a tiré de cette derniere ſuperſtition durant le préſent ſiecle en Angleterre, & depuis beaucoup plus longtemps ailleurs, a induit bien des gens à regretter, que l'eſprit de commerce ait jamais pu l'emporter ſur celui de la chevalerie & de l'égliſe. Ils croient voir, dans l'une, une baſſeſſe meſquine, qui cadre mal avec l'enthouſiaſme ouvert des deux autres. Mais avant que de blâmer ce qui paroît être l'ordre de la nature dans ces évenemens, nous devons conſidérer les effets qu'il a produits & produira dans le

progrès de la ſociété & des mœurs. La Chevalerie & l'Hiérarchie nous faiſoient accroire, que tous les hommes qui ne rendoient pas hommage au même monarque, ou qui n'admettoient pas le même culte que nous, étoient nos ennemis naturels, & devoient être extirpés. L'eſprit de Commerce nous a familiariſés avec des peuples de cette eſpece; nous trouvons qu'ils reſſemblent aux autres hommes, & qu'ils nous ſont réellement utiles en nous fourniſſant ce qui nous manque. Or comme leur exiſtence & leur proſpérité ſe trouvent être avantageuſes à notre commerce, nous ceſſons de les regarder comme ennemis, & nous refuſons de les aller tuer, à moins que nous ne ſoyions gagés pour le faire. Mais comme le Commerce peut trafiquer d'homicide auſſi bien que d'autres articles, dès que le gouvernement nous offre, pour détruire nos voiſins, plus d'argent que nous n'en gagnons par un autre trafic, nous voilà prêts à traiter en ennemis nos meilleurs amis; nous allons à la guerre, comme nous allons au marché, calculant le profit qu'il y a à faire.

Tel eſt le vrai eſprit de Commerce, relativement à la guerre. Mais comme cet eſprit nous a mieux fait connoître les nations étrangeres, & nous-mêmes auſſi, il a fait naître en nous une diſpoſition à nous enquérir des relations morales d'homme à homme, dans la vue de parvenir à

une plus grande félicité politique. Le résultat de cette enquête commence maintenant à se développer. Il nous a déjà convaincus, qu'il ne sauroit y avoir de cas où une nation soit l'ennemie *naturelle* d'une autre nation; & cela nous mene à découvrir la cause, pourquoi les nations sont devenues ennémies *factices* l'une de l'autre. Or le tout se trouve être l'effet d'une imposture, perpétuée envers chaque nation par son gouvernement, pour le bénéfice privé de ses administrateurs. Le même esprit d'enquête conduit maintenant les peuples à changer la forme de leurs gouvernemens, afin de ramener la société au vrai but de sa fondation, qui est le bonheur général de la grande communauté des hommes.

Quand on examine la succession des principes, qui marquent le caractere des temps pendant ces différents périodes, on voit que, lorsque l'esprit de Commerce fut devenu prédominant, l'unique engin d'Etat par lequel on pût se promettre d'exciter le peuple à la guerre, fut l'établissement d'un crédit national, moyennant des dettes nationales fondées: Et nous pensons n'être guere loin de la vérité, en soutenant que c'est au systême fondateur seul que les principales nations commerçantes de l'Europe doivent attribuer les guerres du présent siecle, ainsi que les énormes dettes sous le poids desquelles on les a accoutumées à suer.

Tels étant les effets du fyftême fondateur fous les formes de gouvernement ufitées, & tels les principes d'après lesquels il a opéré en produifant ces effets; nous n'en fommes que mieux en état de déterminer, fi ce fyftême eft admiffible dans la politique d'une république libre. Dans la grande crife où fe trouvent les affaires humaines; il eft expédient au genre humain de fonder toute la profondeur des plaies faites à la nature, & de retrancher toute excrefcence qui en pourroit empêcher la cure parfaite.

Tant les contemplatifs, que ceux dont les connoiffances font pratiques, font aujourd'hui fi généralement d'accord fur la néceffité du fyftême fondateur, qu'encore qu'ils fentent à quels maux il doit expofer une nation, je dois craindre que ce ne foit-là, de toutes les vérités qu'ils connoiffent, la derniere qu'ils vouluffent foumettre à la févérité de la difcuffion. L'opinion univerfelle eft, qu'un Etat ne fauroit exifter fans crédit national, à moins de prendre le parti, défavantageux, d'entaffer de l'argent, & de tenir un tréfor en referve. Or ce dernier parti, fans compter l'inconvénient, ci-deffus mentionné, de perdre l'intérêt du capital laiffé oifif, mettroit entre les mains du gouvernement exécutif un pouvoir tout auffi dangereux, que l'eft celui qui leur eft confié moyennant le crédit. A cet égard, leur raifonnement eft juste; & peut-être qu'un tréfor effectif feroit le pire des deux.

Mais, après tout, à quoi un crédit national eſt-il bon? Je prends l'expreſſion, dans le ſens que l'on y attache généralement, pour ſignifier la facilité de lever un capital ſur de longues annuités (ou rentes perpétuelles) en hypothéquant le revenu. Ne trouverons-nous pas, en réponſe à cette queſtion ſi ſimple, que l'avantage dérivé d'un tel crédit (ſuppoſé même qu'on n'en abuſe jamais) ne ſauroit être applicable qu'aux anciens ſyſtêmes de gouvernement ? Ne paroîtra-t-il pas, qu'un tel avantage n'eſt nullement néceſſaire à une adminiſtration raiſonnable & mâle, conduite ſelon le vœu d'un peuble libre & éclairé ? Je ſuppoſe (& la ſuppoſition n'eſt pas gratuite), qu'un tel peuple entendra toujours ſes intérêts; du moins, s'il ſe trompoit, ce ſeroit le peuple, & non le miniſtere, qui ſe tromperoit; & jamais rien ne s'entreprendroit, que du ſu & conſentement de la majorité des citoyens actifs. Jamais un tel peuple n'entreprendra une guerre offenſive; & même, dès que les nations voiſines adopteroient le même changement de gouvernement, il n'y auroit plus de guerre, on oublieroit ce que c'eſt: mais avant un tel évenement, & dans tout l'intervalle, une vraie république ne ſauroit avoir beſoin de fonds entant que préparatif de la guerre, à moins qu'elle ne ſoit menacée d'invaſion. Je dis plus, elle eſt bien mieux en ſureté ſans fonds; car ils tenteroient les officiers du gouver-

nement de contrarier l'efprit républicain. Lorfqu'un tel peuple eft réellement expofé à l'attaque d'un ennemi, c'eft alors qu'on peut voir & calculer la force de la fociété. Mais le calcul ne doit point tournoyer felon les regles de cabinet d'une arithmétique royale : lorfqu'il s'agit de fe défendre, le pouvoir de la république ne dépend point du crédit national dans le fens ci-deffus énoncé, je veux dire, dans la facilité d'emprunter de l'argent; fon gouvernement, en dreffant fon état de réfiftance, ne demande jamais — „ Combien de mercenaires avons-nous à nos gages? combien de recrues pouvons-nous enrôler ou preffer?" — Mais bien, — de combien d'hommes la nation eft-elle compofée? — Alors les armées exiftent tout d'un coup par impulfion fpontanée; chaque citoyen fent que la caufe eft la fienne, & préfente fa perfonne, fes provifions, fes armes, non comme offrande à un maître tyrannique, dont les intentions lui feroient fufpectes, mais comme moyen de la défenfe de fa famille & de fon avoir. Après que l'ennemi eft repouffé, toutes les inégalités qui peuvent avoir eu lieu au milieu de ces citoyens émulateurs, peuvent fe niveler, arranger, liquider felon la juftice qu'on fe doit généralement les uns aux autres.

Suppofons méme que la guerre fût de longue durée, & qu'elle exigeât des fommes d'argent qui excedaffent non feulement les contributions

volontaires, mais même les taxes qu'on pourroit prudemment imposer (ce qui, certes, dans une république riche & bien réglée, feroit une chofe bien extraordinaire, on diroit prefque impoffible); dans ce cas la juftice de la caufe, & la magnanimité qu'infpire naturellement une liberté habituelle, garantiroient fuffifamment des emprunts tant au dehors qu'au dedans. C'eft une vérité dans la nature des chofes, & cette vérité fe manifestera inconteftablement au monde, auffitôt que le monde aura l'opportunité d'en juger, que jamais un grand peuple, accoutumé à l'exercice de fes droits, ne violera fes devoirs.

On peut s'attendre à l'injuftice de la part des gouvernemens fondés fur l'ufurpation; elle tient à leur caractere; elle eft le titre en vertu duquel ils poffedent leur autorité. Jamais ils ne peuvent être juftes, fans s'écarter de leur principe. Ce qu'on appelle leur *juftice pénale*, ainfi que leur *juftice pécuniaire*, n'eft que le fruit de leurs craintes; & ne doit être regardé que comme une preuve de leur foibleffe conftitutionnelle. Comme tout ce qu'ils font, doit fe faire à force d'argent, ils ont befoin de s'établir un caractere de ponctualité marchande, afin de pouvoir le fubftituer à la juftice, qualité que la nature de leur exiftence leur refufe. Il en eft tout autrement des gouvernemens fondés fur la raifon & fur la nature, où tout le peuple a un intérêt actif. La

justice est là le premier article du pacte social; & comme ni sa politique, ni son principe ne sauroient jamais permettre qu'on s'en écarte, un tel évènement n'y est pas à craindre.

Voilà l'unique espece de crédit national qui convienne à une république libre: il est dans la nature de son systême, & réprouve les aides accessoires dont des crédits artificiels ont eu besoin. Ce seroit, à mon avis, une circonstance dangereuse aux progrès de la société, si les nouvelles républiques, qui vont sortir des ruines de ces masses surannées d'erreur, alloient retenir les deux grands principes de finance sur lesquels on a fondé l'erreur. Les deux expédiens, de lever le revenu *en déguisant les taxes*, & de s'emparer du crédit public *à force de fonder les dettes*, furent également nécessaires à l'ancien systême; &, selon moi, ils seroient également destructifs pour le nouveau.

De savoir, après cela, comment on disposera, sous un gouvernement changé, des dettes nationales qui existent en maints pays, c'est une question d'une importance très-sérieuse. Probablement celle de France s'éteindra par la vente des domaines nationaux. Celle d'Espagne, & de la plupart des autres pays catholiques, pourront se liquider de la même maniere. Chez quelques nations protestantes, où les dettes & les domaines ont perdu leur proportion relative, le

cas fera bien différent. Mais quelle que ſoit la deſtinée des dettes, je ſuis également ſûr, qu'elles ne doivent pas empécher, & qu'elles n'empecheront pas, le progrès de la liberté.

Fin de la Partie II.

